



Rapport annuel 2018 - 2019

Égalité Femmes Hommes

Rennes
Ville, Métropole et CCAS

Sommaire

Les engagements pour l'égalité femmes hommes 5

Les 6 principes du plan d'actions rennais	5
L'approche intégrée de la loi de 2014	5
Le rapport annuel	5

L'écosystème féministe 6

Mars 2019 : programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes	6
Novembre 2018 : programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes	8
Comité consultatif Égalité femmes hommes	9
Soutien aux associations	10

Des politiques publiques mobilisées 12

Élimination des violences faites aux femmes	12
Lutte contre les discriminations	16
Enfance et jeunesse	20
Associations	30
Culture	34
Sport	40
Développement économique et emploi	45
Solidarité et cohésion sociale	49
Aménagement et espace public	54
Information et communication	56

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes des 3 collectivités 58

Former et sensibiliser les services à l'égalité professionnelle et lutter contre les comportements sexistes	58
Renforcer l'égalité en matière de statuts et de rémunération	60
Développer la mixité au sein des services	61
Assurer l'égalité dans les parcours professionnels	62
Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle	62
Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail	63

Photo couverture : Helena Almeida, Pintura habitada 1975
© Filipe Braga, Fundação de Serralves, Porto

Photo ci-contre : Le criporteur : crieurs publics pour déclamer les droits des femmes - samedi 9 mars 2019
© Stéphanie Priou / Rennes Ville et Métropole





Les engagements pour l'égalité femmes hommes

Les 6 principes du plan d'actions rennais

Adopté par le Conseil municipal de Rennes le 8 juillet 2013 le plan d'actions pour l'Égalité entre les femmes et les hommes affirme 6 principes forts :

- Reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental ;
- Prendre en compte les discriminations multiples et leur caractère cumulatif ;
- Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;
- Éliminer les stéréotypes sexués ;
- Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les engagements de la collectivité ;
- Attribuer les moyens indispensables à la mise en œuvre de ces principes.

L'approche intégrée de la loi de 2014

Portant sur l'égalité réelle entre les femmes et hommes, la loi vise à réduire l'écart constaté entre l'égalité formelle et l'égalité réelle. Dans son article 1, cette loi stipule que l'État et les collectivités territoriales mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils doivent également veiller à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions.

Le rapport annuel

Pris en application de la loi de 2014, le décret de 2015 inscrit l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant.e.s, de présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agit ici du 4^e bilan pour Rennes (ville, métropole et CCAS). Les 3 précédents sont également en téléchargement sur www.metropole.rennes.fr.

L'écosystème féministe

Mars 2019 : programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes

Thématique 2019 : Des esprits libres, des corps libres, construisons ensemble l'égalité

Au-delà du refus de la fatalité d'un ordre inégal, les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes sont porteurs d'un projet de société où l'égalité permet la justice et la solidarité, où la liberté des personnes nourrit la construction d'un commun réinventé.

C'est tout le sens de la thématique retenue collectivement pour cette édition du 8 mars. Elle questionne, pendant 4 semaines, les normes de genre, les stéréotypes, les entraves et les carcans qui structurent l'infériorisation des femmes et essentialisent leur place dans notre société.

La programmation proposée en mars 2019 est le reflet de la vitalité des associations, collectifs et institutions qui agissent pour l'effectivité des droits des femmes et font souffler le vent de l'égalité.

Les chiffres phares

- 1 mois de mobilisation
- 39 manifestations proposées par 26 associations
- 1 temps fort place de la mairie samedi 9 mars
- 10 conférences et tables rondes
- 5 spectacles : théâtre, danse, concert avec pour la première fois un concert proposé par l'orchestre universitaire de Rennes consacré intégralement aux compositrices : Emilie Mayer, Elfrida Andrée et Cécile Chaminade
- 5 documentaires dans le cadre du Documentaire au féminin programmé par Comptoir du Doc
- 8 rencontres, visites ou soirées
- 1 séance avec les collégiens sur la thématique "Sport et culture"
- et 2 rendez-vous dans la Métropole : Acigné et Le Rheu

Chaque manifestation a attiré de 40 à plus de 635 personnes.

Comme les années précédentes, l'international a été à l'honneur avec la question des droits des femmes iraniennes, kurdes, maliennes et afro-colombiennes sans oublier l'exposition Les grandes résistantes contemporaines (créée par l'association Femmes d'ici et d'ailleurs et Pierre-Yves Ginet) présentant une trentaine de femmes dans différents pays, emblématiques de l'engagement des femmes pour un monde plus libre et plus juste.



Photo 1 : Livre vivant
© Richard Volante
Rennes Ville et Métropole

Photo 2 : Contes à rebours
© Stéphanie Priou
Rennes Ville et Métropole

Photo 3 : Exposition "Lumière sur les femmes" Emmaüs
© Didier Gouray
Rennes Ville et Métropole

Photo 4 : Oma la "trop" merveilleuse histoire de Cendrillon (Photo RM-510698)
© Stéphanie Priou / Rennes Ville et Métropole

Photo 5 : Magda Hollander Lafon au vernissage de l'exposition Les grandes résistantes contemporaines
© CCBYSA Lilian Madelon



Novembre 2018 : programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes



Ce sont 11 associations ou structures qui se sont mobilisées pour le 25 novembre 2018 : CIDFF 35, Osez le féminisme, Planning familial 35, Prendre le Droit, UAIR, la Trousse À Outils, ACZA, École des avocats EDAGO et la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande. Un groupe d'entraide "Le poids des maux" soutenu par la Société bretonne de psycho-criminologie et psycho-victimologie (SBPCPV) et l'association Champs de justice ont nouvellement été accueillis dans le réseau.

En miroir avec le mouvement #metoo, la saison 2018 a permis :

- À des femmes victimes de violences de témoigner en organisant un colloque inversé
- De sensibiliser au vécu des femmes victimes de violences par des mises en situation sur l'espace public "10 minutes pour le vivre"
- D'aborder les questions du rôle de la justice et de ses limitations dans le traitement des crimes de viol, ainsi que l'égalité dans la justice
- De dénoncer la domination des corps des femmes en lien avec les violences gynécologiques et obstétricales, la grossesse et l'accouchement ainsi que l'excision
- D'informer sur les conséquences des violences faites aux femmes dans leur insertion professionnelle.

Colloque inversé *Ça s'appelle violences conjugales*

À partir de ce qu'elles nomment "un sentiment de responsabilité", des femmes anciennes victimes de violences conjugales, organisées au sein d'un groupe d'entraide "Le poids des maux", ont animé un colloque pendant une journée et ainsi témoigné de ce qu'elles avaient vécu. Cette initiative, parrainée par Murielle Salmona présidente de l'association mémoire traumatique et soutenue par la Société bretonne de psycho-criminologie et psycho-victimologie, a accueilli un public nombreux. Une suite aura lieu en 2019.



Colloque inversé
© Michèle Madet

Comité consultatif Égalité femmes hommes

Une plaquette a été réalisée pour présenter les travaux 2016-2019 du comité. Elle vise à faire connaître cette instance qui fonctionne à partir de 4 collèges, habitant.e.s - associations - institution et élu.e.s. Elle propose une vision historique de la dynamique d'Égalité femmes hommes adoptée par la ville de Rennes, rappelle les objectifs d'un comité consultatif ainsi que sa feuille de route. Elle fait un zoom sur le plan d'actions pour l'Égalité entre les femmes et les hommes.



Cette plaquette reprend les grandes thématiques qui structurent les échanges du comité consultatif.

3 thèmes sont repris dans le présent rapport :

LE MATRIMOINE

- Choisir des femmes pour des noms de rues et des établissements publics ;
- Découvrir Rennes à travers le regard des femmes qui y ont vécu ou qui y ont laissé une trace (sculptures, façades, lieux de mémoire...);
- Intégrer des œuvres d'art créées par des femmes dans l'espace public.

LE SUIVI DES PROJETS PORTÉS PAR DES HABITANT.E.S

En lien avec le budget participatif avec la question de l'éclairage et des toilettes publiques.

LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Le témoignage d'Armelle Billard responsable de communication de Kéolis revient sur le travail mené par cette entreprise sur la question du harcèlement dans les transports. Elle explique qu'au sein du comité, elle a plus particulièrement travaillé avec les associations « Stop harcèlement de Rue » et « La Main aux fesses », collectif d'étudiant.e.s de Sciences-Po Rennes.

Cela a permis d'enrichir le plan d'actions de Kéolis qui comprend :

- l'organisation d'une rencontre entre salarié.e.s mais aussi avec les voyageurs/voyageuses en mars 2018 et en mars 2019 dans "le bus de l'égalité", un bus d'informations installé rue du

Pré Botté;

- une étude en mars/avril 2018 auprès de 1 300 usagères et usagers du STAR sur leur sentiment d'insécurité dans les transports. Les résultats ont été présentés au Comité fin 2018 : le sentiment d'insécurité est de 6 % pour les femmes et de 2 % pour les hommes. 10 % des femmes déclarent limiter leur usage des transports à cause de l'insécurité ;
- une formation de sensibilisation sur le harcèlement auprès des 54 contrôleur.se.s du STAR en avril 2018. Cette formation a permis à chacun.e de mesurer la difficulté de recueillir le témoignage d'une victime, d'identifier et d'agir préventivement en détectant des situations à risque et de prendre davantage en compte des ravages de l'humour sexiste ;
- l'intégration de ce sujet comme un des axes de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) de Kéolis : organisation d'un focus-groupe (composé de 12 conducteurs + 12 conductrices + 1 contrôleur) et des échanges avec les organisations syndicales et le Comité Hygiène Sécurité Conditions de travail de l'entreprise.

Soutien aux associations

CIDFF 35

À Rennes, le CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine) participe, avec l'ensemble des associations concernées, à des manifestations consacrées à la reconnaissance du rôle des femmes dans la cité, la citoyenneté et la solidarité internationale. Il assure une fonction de vigilance sur la situation des femmes dans des domaines variés tels la vie professionnelle, la vie familiale, le temps de la vie, la santé, etc.

En relation étroite avec les partenaires locaux compétents, l'association assure dans ses locaux

ou au sein des quartiers rennais, divers services à destination de tous les publics :

- des actions d'information sur les droits des femmes dans les domaines juridique, emploi-formation, santé et vie relationnelle par des informatrices spécialisées,
- des actions d'insertion professionnelle par la mise en place de services d'accompagnement à la recherche de formation ou d'emploi sur un mode individuel ou collectif, dans le but de permettre aux femmes d'accéder à une véritable autonomie.

En 2018, le CIDFF 35 a réalisé 920 entretiens au bénéfice des habitant.e.s de Rennes :

ENTRETIENS POUR DES PERSONNES HABITANT LES QUARTIERS SUIVANTS	2018	FEMMES	HOMMES
Centre	109	98	11
Thabor - St Hélier	45	41	4
Bourg l'Evêque - La Touche	55	51	4
Nord - St Martin	19	18	1
Maurepas - Patton	122	109	13
Jeanne d'Arc - Les Longs Champs - Beaulieu	35	31	4
Francisco Ferrer - Vern - Poterie	39	32	7
Cleunay - Arsenal - Redon - La Courrouze	122	114	8
Villejean - Beauregard	105	95	10
Le Blosne - Landrel - Thorigné	122	108	14
Bréquigny - Champs Manceaux	87	81	6
Sud Gare	60	50	10
TOTAL	920	828	92

Les questions posées par les personnes reçues : les personnes ont besoin d'information dans les domaines suivants (statistiques générales du CIDFF 35) :

- Informations techniques et pratiques **7,8 %**
- Union, rupture, famille et enfants **47,5 %**
- Droit du travail **3,6 %**
- Recherche emploi, formation et création d'entreprise **8,4 %**
- Santé, maternité et vie relationnelle **1,5 %**
- Violences **18,9 %**
- Droits et aides sociales **1,5 %**
- Droits et procédures **10,8 %**

Planning familial 35

Le Planning familial 35 a adopté son nouveau projet associatif lors de son assemblée générale du 26 juin 2019. Les objectifs de l'association sont :

- agir pour la reconnaissance des droits sexuels et réaffirmer "Mon corps m'appartient" en veillant et en revendiquant l'application des lois, en visibilisant les batailles qui restent à gagner notamment sur l'accès réel à l'IVG sur l'ensemble du territoire national.
- lutter pour une maternité choisie et sans entrave pour toutes et pour une contraception informée, en diffusant l'information et en luttant contre la désinformation sur tous les sujets relatifs à la procréation, de la contraception à l'IVG et la PMA.
- lutter contre la transmission des IST et MST, dont le VIH et les discriminations qui y sont liées, y compris la création d'un délit de contamination.
- promouvoir et dénoncer toutes les formes de violences liées aux genres en informant le grand public et en accueillant, en soutenant et en accompagnant les personnes victimes.
- défendre une approche globale de la vie affective et sexuelle, de l'information à l'accompagnement des personnes quelles que soient leur identité de genre et leur orientation sexuelle. Le Planning familial 35 s'engage en faveur des droits des personnes transgenres et intersexes et notamment en faveur de leur droit à l'autodétermination.
- promouvoir l'éducation sexuelle comme outil de transformation sociale, tout au long de la vie, pour lutter contre les rapports sociaux de sexe.
- encourager la participation active et transversale des jeunes dans les actions du Planning familial 35 et des mouvements associatifs.

À Rennes, le Planning familial 35 est constitué d'un établissement d'information et de conseil conjugal et familial (EICCF) et d'un centre d'interruption volontaire de grossesse (CIVG). En 2018, le Planning familial 35 a reçu 6 125 appels téléphoniques et accueilli 10 146 personnes au centre de Rennes. Les demandes portent principalement sur des tests de grossesse, des informations sur la contraception, sur les procédures d'interruption volontaire de grossesse, sur des révélations de violences...

Activité médicale : 3 380 consultations médicales ont été réalisées à Rennes. Principaux motifs de consultation :

- 48,4 % : suivi gynécologique ;
- 32,7 % : contraception ;
- 11 % : dépistage des infections sexuellement transmissibles ;
- 4,4 % : demande d'IVG.

La moyenne d'âge de la population accueillie est de 23 ans et ce sont en majorité des femmes qui consultent : 94,6 %.

Accompagnement des personnes en demande d'IVG : 1 200 femmes ont été reçues à Rennes et à Saint-Malo pour des entretiens et consultations.

Entretiens de conseil conjugal : 236 entretiens à Rennes et à Saint-Malo. Ils portent sur les difficultés relationnelles et les conflits, le manque de dialogue, les questions de sexualité, de parentalité... Deux formes d'entretiens sont proposées : en individuel ou en couple

Accueil psychologique : 1 224 entretiens ont été menés auprès de 250 personnes. Les motifs de consultations concernent en grande majorité le vécu de violences (notamment les violences sexuelles), les troubles liés à la vie affective et sexuelle, ainsi que les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

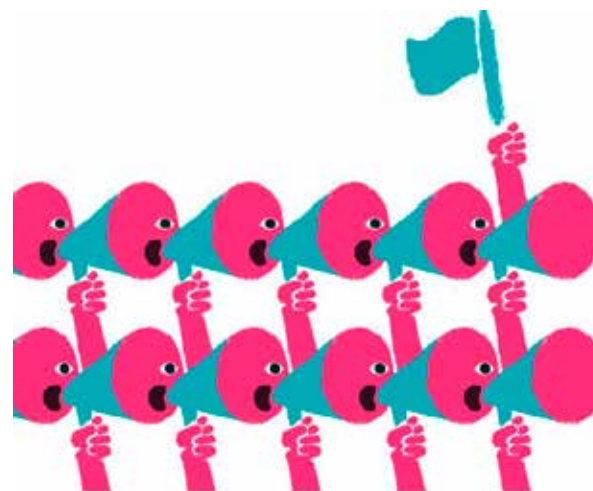


Illustration issue du rapport annuel 2018 du Planning familial © atelier Youpi

Des politiques publiques mobilisées

Élimination des violences faites aux femmes

17 juin 2019 : lancement du Réseau professionnel de lutte contre les violences faites aux femmes

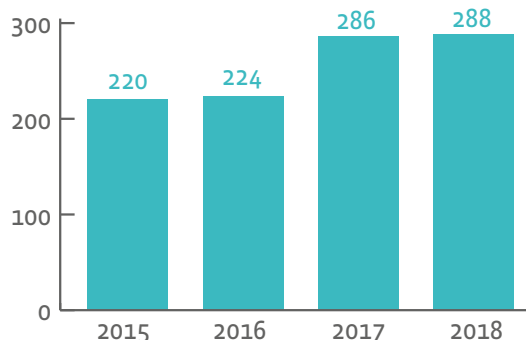
Ce réseau a pour objectif d'améliorer les parcours des victimes en réunissant des acteurs du domaine de la justice, de la santé, de la sécurité et de l'accompagnement des victimes. Ce réseau va s'inscrire dans la durée et identifier le cadre de travail et les missions de chaque partenaire pour améliorer les complémentarités facilitant la prise en charge.

Premières actions prévues :

- élaboration d'un contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- mise en place d'un groupe de travail commun avec le Conseil de la Nuit axé sur les violences faites aux femmes sur l'espace public la nuit et dans les lieux festifs. Il se réunira pour la première fois le 24 septembre 2019. Il est ouvert à tous les partenaires volontaires issus du Conseil de la nuit et du Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes.

Atteintes sexuelles : évolution de 2015 à 2018

Chiffres 2018 du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance / APRAS



Les 288 atteintes sexuelles en 2018 se décomposent en :

- 84 agressions et harcèlements sur majeur.e.s ;
- 43 agressions et harcèlements sur mineur.e.s ;
- 71 viols sur majeur.e.s ;
- 30 viols sur mineur.e.s ;
- 60 atteintes sexuelles.

Les femmes en sont victimes à 84 % alors que sur l'ensemble des 15 977 faits constatés (vols, destructions/ dégradations, délinquance financière, faits de violence et atteintes envers les services dépositaires de l'autorité), elles ne représentent que 35 % des victimes.

Violences intrafamiliales

	INTRAFAMILIALES	DONT CONJUGALES
Autre coup et blessure volontaire criminel ou correctionnel	317	291
Menace chantage dans un autre but	63	52
Violences abandon enfant	63	2
Ensemble des violences intrafamiliales	481	365

Annuaire "Accès au droit / aide aux victimes"

Réalisé par la ville de Rennes et le Conseil départemental de l'accès au droit d'Ille-et-Vilaine, il recense les associations, services et structures présent.e.s dans chaque quartier et qui assurent des permanences gratuites, confidentielles et anonymes pour informer chacune et chacun sur ses droits dans tous les domaines : logement, emploi, éducation, justice, famille, violence...

Relogement social prioritaire

En 2018, sur les 2 800 situations étudiées, 70 concernaient des femmes victimes de violence conjugale :

- 44 ont obtenu une réponse favorable ;
- 13 ont été réorientées vers d'autres instances : ASFAD, service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), autres instances du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, autres conseils départementaux...
- 11 ont fait l'objet d'un report (en attente de précisions sur les parcours, les démarches)
- 2 rejets



Soutien aux associations

CIDFF 35

L'accueil des femmes victimes de violences : la question de la violence a été abordée lors de 323 entretiens du CIDFF 35. Parmi ceux-ci 183 personnes dont 179 femmes et 4 hommes ont accepté que le CIDFF 35 conserve certaines informations les concernant pour un éventuel suivi.

La formation des professionnel.le.s sur les violences faites aux femmes : le CIDFF 35 est sollicité par différentes structures dans le cadre de la formation continue des professionnel.le.s accompagnant des femmes victimes de violences afin de leur permettre repérer les violences et d'orienter les victimes en fonction de leurs besoins (prise en charge la santé, information sur les droits et les procédures, demandes de logement d'hébergement d'urgence, demandes sociales...). En 2018, ce sont 169 professionnel.le.s qui ont été formés/sensibilisés (dont 149 femmes et 20 hommes) à Rennes.

- Sur les violences conjugales :

- Le SEA (sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) : éducateurs.trices et infirmières
- Le Commissariat de Police de la tour d'Auvergne : agents d'accueil
- Le syndicat des chirurgien.ne.s dentistes
- Coallia : éducateurs.trices, infirmière.e.s, psychologues
- Des professionnel.le.s de l'insertion professionnelle dans le cadre de la table ronde du 27 novembre (81 professionnel.le.s)
- La DRJSCS : agent.e.s

- Sur les violences sexuelles au travail : Universités Rennes 1 et Rennes 2 et ENS : personnels de différents services (dont RH, juridique, membres du conseil de discipline...)

PLANNING FAMILIAL 35

Groupe de paroles pour victimes de violences sexuelles : il offre la possibilité aux femmes ayant subi des violences sexuelles de se retrouver entre elles afin de partager leur vécu, leurs souffrances. Cela leur permet de se sentir comprises, soutenues. Un principe fondamental du groupe de parole est qu'il appartient aux femmes qui le constituent. Ce groupe est encadré par une conseillère conjugale et familiale et un psychologue.

Permanence Ciel : elle propose un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement psychologique aux adolescents et aux jeunes adultes (de 12 à 25 ans) confrontés à des problématiques de violences et/ou de traumatismes : violences intra-familiales, dans la relation amoureuse, dans l'espace public, sur le lieu de formation, etc.

Stage d'autodéfense féministe : les 25 et 26 mai 2019, le Planning familial 35 a sollicité l'association Difenn pour former 12 de ses bénévoles et/ou salarié.e.s à un stage d'autodéfense féministe. Ces personnes formées proposeront un atelier d'échange de pratiques et d'expériences d'autodéfense féministe le 22 novembre pour échanger autour des possibilités que l'on a quand on se retrouve face à une situation d'agression potentielle ou déclarée.

ACZA, LUTTE CONTRE L'EXCISION

L'Association culturelle Zassa d'Afrique (ACZA) sensibilise aux dangers liés à l'excision en organisant des conférences, tables rondes, échanges et également des marches. Elle a notamment organisé la marche collective Ensemble, marchons contre l'excision le 1^{er} décembre 2018. La marche s'est terminée par une ronde parlante autour de textes créés par les femmes et par une visite de stands tenus par le service chirurgie réparatrice de l'Hôpital sud et les associations "Excision, parlons-en" et "Gynécologie sans frontières". ACZA propose également des permanences afin d'écouter et d'orienter les femmes quand elles ont un désir de réparation et de prévenir d'éventuels risques d'excision pour les proches des femmes accueillies, notamment les mineures.

ASFAD

Rattachée au service de prévention des violences conjugales et intra familiales (SPVCIF) de l'ASFAD, l'intervenante sociale en commissariat a son bureau basé à l'hôtel de police de Rennes. Elle accueille, écoute et oriente, sur le plan social, le public confronté à des difficultés sociales, y compris dans l'urgence. Toute personne venant à l'hôtel de police et qui a besoin d'une aide ou d'une orientation sociale peut demander à la rencontrer. Elle est là pour faciliter la prise en charge sociale des victimes et de leurs proches. Sur les 440 personnes qui ont été reçues en rendez-vous en 2018, 276 étaient concernées par la question des violences conjugales ou intra-familiales.

En parallèle l'ASFAD développe de nombreux projets pour l'aide aux femmes victimes de violences, comme par exemple l'accueil de jour. Ouvert quatre demi-journées par semaine, des professionnels y sont présents pour accueillir, écouter et accompagner les femmes victimes de violence ainsi que leurs enfants. Pour 2018, 104 femmes ont été accueillies à cet accueil. Les éducatrices spécialisées ont réalisé 236 entretiens, dont 7 se sont déroulés en présence d'au moins un enfant. L'augmentation du nombre de femmes accueillies et du nombre d'entretiens réalisés par les éducatrices se poursuit avec une augmentation de l'activité de 9 % en 2018.

SOS VICTIMES

Labellisée comme "association d'aide aux victimes", SOS Victimes reçoit à ce titre toute victime d'infractions pénales dans ses locaux ou au bureau d'aide aux victimes de la cité judiciaire. Des juristes et psychologues proposent des rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi, pour les informer de leurs droits et leur proposer une prise en charge pluridisciplinaire tout au long de leur démarche de réparation. En 2018, SOS Victimes a reçu 1 237 habitant.e.s de la Métropole dont 653 Rennais.e.s. 60% des rendez-vous concerne les atteintes aux personnes (coups et blessures volontaires, viols, agressions sexuelles, injures et harcèlement).

AIS 35

L'AIS (association pour l'insertion sociale) 35 organise des stages collectifs visant à responsabiliser les auteurs de violences, à organiser un espace de réflexion et à prévenir la récurrence. Les auteurs de violences conjugales y sont orientés par le Parquet dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites. 16 stages réunissant plus de 100 auteurs ont été organisés en 2018. La majorité des personnes ont entre 35 et 50 ans.

UAIR

431 femmes et 8 hommes ont été informé.e.s ou accompagné.e.s en 2018 dans le cadre des permanences téléphoniques ou de la permanence spécifique d'accueil pour les femmes étrangères ou d'origine étrangère victimes de violences. Cette permanence de l'UAIR (Union des associations interculturelles de Rennes) a pour vocation de les accompagner dans leurs démarches, notamment administratives, lorsque les violences subies ont des répercussions sur la situation administrative et/ou sur la jouissance des droits.

Les ateliers "bien-être" ont accueilli 32 femmes qui ont pu exprimer leur vécu de violence mais qui ont également pu reprendre confiance en elles tout en prenant soin d'elles.

En moyenne sur l'année 13 femmes ont assisté au groupe hebdomadaire de paroles Elles diront d'Elles : il s'agit de faire se rencontrer des femmes qui sont dans des situations similaires afin de relever les difficultés récurrentes auxquelles elles sont confrontées. C'est sortir de l'isolement en créant une solidarité entre les femmes en partenariat avec les associations partenaires : CIDFF 35, l'accueil de jour de l'ASFAD, Planning familial 35...



Lutte contre les discriminations

Enquête sur le ressenti discriminatoire

Du 15 avril au 31 mai 2019, une enquête de ressenti discriminatoire a été menée auprès des habitant.e.s de l'ensemble de la Métropole rennaise.

2 315 réponses ont été récoltées :

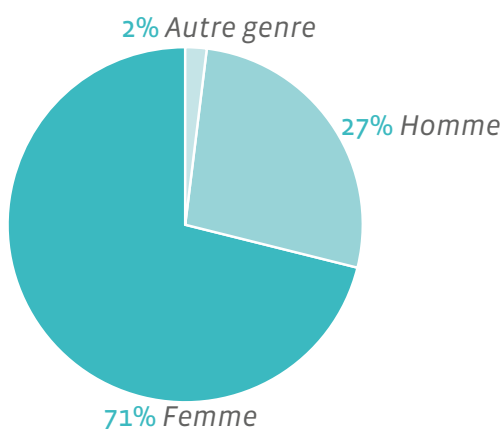
- plus de 2 000 sur Internet
- plus de 300 réponses papier

Elles ont été complétées par des entretiens individuels et des focus groupes thématiques.

Cette enquête s'inscrit dans la continuité de la réactualisation en 2017 du plan de lutte contre les discriminations et répond à une préconisation du comité consultatif Rennes au Pluriel pour l'Egalité, contre le racisme et les discriminations. L'enquête, la 3^e de ce type en France après Lyon en 2010 et Bordeaux en 2015, a été réalisée par des sociologues d'ARESVI, une association de recherche qui a pour but de diffuser les savoirs en sciences humaines et sociales et d'animer la recherche autour de la santé, de la ville, des inégalités et des discriminations.



Profil des répondant.e.s



Les femmes sont sur-représentées (71%) comme il est d'usage dans ce type d'enquête et 2% de personnes ont répondu "autre genre". Ceci n'est pas sans incidences sur certains critères désignés.

L'enquête sur le terrain - © CCBYSA Ariane Cousin



Répartition des critères de discrimination

Le sexe	28%
Les origines	13%
L'apparence	13%
L'âge	9%
L'orientation sexuelle et l'identité de genre	7%
Le handicap	5%
Les capacités financières	5%
L'activité syndicale	5%
L'état de grossesse / santé	4%
La religion	4%
L'adresse	2%

Il est normal de retrouver le critère « sexe » de manière prépondérante puisque la grande majorité des répondant.e.s à cette enquête sont des femmes. Elles sont non seulement plus fréquemment victimes de discriminations, de sexisme en l'occurrence, mais l'actualité récente autour des #metoo ou #balancetonporc, aura peut-être participé à l'éclosion de la parole publique. Paroles recueillies :

- « Propos et comportement sexiste sur lieu de travail. »
- « L'attitude du videur était clairement discriminante, rabaissante, humiliante et non fondée. La posture du videur était de toute évidence sexiste; il profitait de son statut lui conférant du pouvoir pour l'utiliser contre mon amie, car elle est une fille. »
- « Dans la rue : insultes sexistes d'un automobiliste torse nu, ou un piéton, moi à vélo qui lui demandais de ne pas avancer plus »
- « Au travail, des collègues qui ne faisaient que faire des "blagues" sexistes et à qui j'ai demandé d'arrêter »
- « Avec Internet, dans les médias, on lit des propos sexistes partout »

Le cumul des critères

Sur quels autres critères les personnes victimes de sexisme se sentent-elles discriminées ?

- l'âge : 20 %
- l'apparence : 15 %
- les origines : 12 %

Les expériences du sexisme ne se départissent pas d'expériences racistes. Si l'actualité permet de souligner les écueils vécus par les femmes asiatiques, arabes, noires et surtout voilées, cette enquête pointe encore un croisement de critères associés qui en rajoutent à l'oppression subie :

- « Lors d'un entretien pour du travail, on m'a dit d'aller chez le coiffeur et de faire les magasins si je voulais travailler avec eux. Mère célibataire, un enfant, j'ai peu de revenus pour aller chez le coiffeur, pour être à la mode tant par la coiffure que par les vêtements. »

- « On m'a harcelée du fait de mon apparence physique facilement repérable. C'était vraiment lourd »

Sur la question de l'âge aussi les critères se cumulent : être une jeune fille est un facteur aggravant de harcèlement :

- « Comme je suis une jeune fille il s'est autorisé à me suivre en se frottant »

Les formes de la discrimination

LES FAITS	MOYENNE DES RÉPONSES	VICTIMES DE SEXISME
Regards insistants	23%	26%
Harcèlement	13%	14%
Injures	18%	18%
Agressions physiques	6%	4%
Agressions sexuelles	6%	10%
Dénigrement	24%	20%
Oppression	10%	8%

Les regards insistants : ils sont massivement rapportés par des femmes. Les regards peuvent être un marchepied vers des propos ou des gestes violents s'ils émanent de personnes connues (dans l'emploi, le voisinage etc...), ils peuvent faire plus ou moins écho à d'autres expériences stigmatisantes vécues par les personnes. Si le regard est très probablement ce qui se fait le plus sentir par les victimes, c'est aussi ce qui est particulièrement insaisissable en termes de conséquences sur l'individu. Si une fréquence élevée de discriminations ou injures pousse l'interprétation des regards insistants du côté des peurs et des craintes systémiques, une fréquence moindre de discriminations ou d'injures peut faire basculer ces regards du côté d'une mauvaise rencontre, d'un manque de chance, de quelque chose de plus aléatoire. Face aux regards insistants, on trouve enfin des témoignages de fuite du regard (« j'évite de le regarder », « je n'ai pas soutenu son regard », « j'ai baissé les yeux »). En creux, ce que ces comportements dessinent c'est l'inégalité dans le droit de voir et de ne pas être vu.e qui réside entre les femmes et les hommes et plus généralement entre les discriminants et les discriminé.e.s :

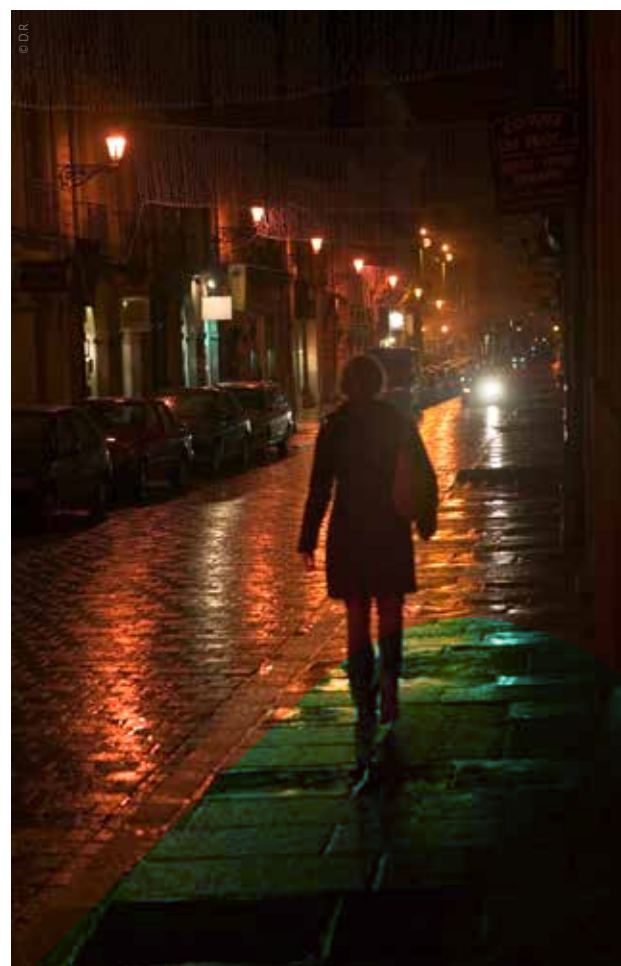
- « Un homme m'a regardée avec insistance dans le métro, c'était vraiment flippant ».
- « Des garçons entre 18 et 20 ans m'ont collée en me regardant avec persistance ».
- « Chez un commerçant on nous a regardées très longtemps moi et ma fille avant de nous servir avec beaucoup de réticence ».

Le dénigrement : la plus grande partie des témoignages de dénigrement sont des témoignages de femmes ou des témoignages de témoins de sexisme. Le champ lexical du dédain, du mépris (se « faire regarder de haut », « se faire mal répondre ») et des phénomènes de mésestime sont donc excessivement présents, principalement dans le domaine de l'emploi :

- « C'est plutôt un manque de respect ».
- « J'ai l'impression que comme je suis une femme on ne me respecte pas ».
- « Des gens qui ne te regardent pas ou te regardent de haut parce que tu portes le voile, des choses comme ça ».
- « Ne pas être écoutée ou soutenue parce qu'on est une femme ».

Les injures touchent également les femmes :

- « Sale pute ou grosse pute, c'est du classique ».
- « J'ai été traitée de salope par un inconnu parce que je portais une jupe ».



Le harcèlement : on retrouve majoritairement cette réponse auprès des femmes et dans l'espace public :

- « Deux hommes m'ont harcelée dans la rue en me suivant et en faisant des bruits sexuels ».
- « J'ai plusieurs fois subi du harcèlement de rue en périphérie de Rennes ».
- « J'ai été témoin de jeunes filles se faisant harceler dans la rue au centre-ville de Rennes ».

À leurs côtés les espaces du travail et des relations au travail sont également renseignés :

- « Le patron harcelait tout le monde »
- « On m'a harcelée durant mon stage et on a refusé de me le gratifier »

Les agressions sexuelles : sans surprise, ce sont les femmes qui sont les principales victimes de violences et d'agressions sexuelles. Là encore, les chiffres des précédentes enquêtes menées par les sociologues en région Nouvelle-Aquitaine et à Bordeaux relatent les mêmes phénomènes de « continuum des violences » allant du sexisme dit « ordinaire » aux viols et tentatives :

- « Étant seule avec une amie dans la rue un soir, un homme a commencé à se masturber à côté de nous, en nous faisant des propositions sexuelles. Il a beaucoup insisté. Je lui ai donc vivement demandé de partir. Il a fini par partir en nous insultant "d'espèce de gouinasse qui ne savent pas ce qu'elles manquent". »

- « Expérience personnelle de tentative d'agression sexuelle par le personnel de sécurité d'un bus de nuit ("viens au fond du bus, on va faire des choses") sans réaction des autres personnels. »

- « Un homme draguait lourdement deux jeunes femmes, qui lui demandaient d'arrêter. Il les a poursuivies en leur mettant une main aux fesses, et en leur parlant d'une manière inadaptée. J'ai interpellé cet homme en lui disant que ses actes étaient assimilables à une agression sexuelle et qu'elles lui avaient demandé d'arrêter. »

- « Agression sexuelle à l'entrée du métro Saint Anne à 22h un jeudi hors vacances scolaires (main aux fesses). Peut-être pas une discrimination à proprement parler mais serait-ce arrivé si j'avais été un homme ? »

- « Un viol dans la rue le soir. Plusieurs personnes ont vu que je me faisais violer mais personne n'a rien fait. Il y avait au moins 5-6 témoins... »

Les espaces de la discrimination

LES ESPACES DE LA DISCRIMINATION	VICTIMES DE SEXISME
Entretien d'embauche	8%
Au travail	33%
En / pour une formation	2%
Écoles / Universités	7%
Santé	4%
Administration	5%
Police / Gendarmerie lors d'un contrôle	2%
Transports / rues	51%
Logement public	1%
Logement privé	5%
Services privés	15%
Sports et loisirs	3%

On observe ici des tendances connues : le sexisme se déclare beaucoup au travail et dans l'espace public.

Les représentations de la discrimination

SELON VOUS UNE DISCRIMINATION C'EST	MOYENNE DES RÉPONSES	VICTIMES DE SEXISME
Un traitement inégalitaire	77%	98%
Un conflit entre 2 personnes	1%	1%
Une idée préconçue	17%	10%
Une volonté de nuire	16%	17%
Une différence de traitement involontaire	23%	31%

Assez étrangement, alors que les propos et actes sexistes sont bien renseignés, on retrouve un taux élevé de femmes qui déclarent que cela relève de faits « involontaires » exprimant ainsi la dimension inconsciente des discriminations.

Enfance et jeunesse

Crèches

461 enfants sur les 1 748 accueillis en crèches municipales sont issus de familles monoparentales, soit 26,5 % des enfants accueillis. Pour l'accueil collectif, les enfants issus de familles monoparentales représentent 25 % des enfants accueillis. Pour l'accueil familial, ils représentent 37,5 % des enfants accueillis. En accueil collectif, 93 % de ces familles ont un quotient familial générant un coût horaire < à 1€. En accueil familial, elles sont 97,5 %. La question du mode de garde reste un frein majeur à l'insertion professionnelle des femmes. Il est donc nécessaire de soutenir cette offre de service afin de faciliter l'entrée en formation ou en emploi, et de renforcer les liens entre la politique insertion et la politique petite enfance. En 2017 le CCAS, la direction de la petite enfance et l'Etoile ont élaboré une feuille de route autour de 4 axes dont une concerne particulièrement les familles monoparentales : "la facilitation de l'accès à un mode de garde pour les personnes en insertion" et ceci en développant :

- une priorisation pour l'attribution d'une place ;
- un accueil en urgence et de façon occasionnelle ;
- le développement des places à vocation d'insertion professionnelle ;
- un travail en partenariat avec le CCAS et les acteurs de l'insertion.

Dans ce cadre, l'expérimentation d'une feuille de liaison entre le CCAS et la DPE pour l'attribution prioritaire de place en crèche a été expérimentée dès juin 2017. En 2018, une première rencontre a été organisée entre les responsables d'antenne CCAS et les responsables de crèche.

De façon parallèle, la mise en place d'un observatoire de la petite enfance sera portée par l'Etoile en lien avec l'APRAS. Il permettra de mieux caractériser les besoins des familles et l'offre développée en regard.



La santé des enfants en école maternelle

Bilan de santé des enfants de 4 ans : ce bilan systématique a été effectué auprès de 2 060 enfants (1 048 filles et 1 012 garçons) scolarisés dans les 60 écoles maternelles (42 publiques et 18 privées) de la ville sur l'année scolaire 2017/18. Les parents étaient présents dans 82 % des bilans.

Les difficultés retrouvées sont principalement des problèmes ophtalmologiques (195 filles et 198 garçons), les troubles du langage, les difficultés en lien avec le comportement (104 filles et 179 garçons), les caries dentaires (103 filles et 110 garçons), les problèmes ORL (88 filles et 105 garçons), les problèmes de poids (obésité 1+2 : 46 filles et 29 garçons / rebond d'adiposité précoce : 30 filles et 6 garçons) et des difficultés de développement (22 filles et 57 garçons).

À la suite de ce bilan, 44 % des enfants (430 filles et 470 garçons) ont été orientés vers des professionnels.

Accompagnement par une assistante socio-éducative : 80 enfants (36 filles et 44 garçons) sont accompagnés pour des besoins en lien avec la santé ou le logement, d'ordre administratif, éducatif, familial ou en lien avec l'enfance en danger. Pour 52 % des situations suivies, les enfants sont scolarisés en écoles REP ou REP+. Et pour 24 %, elles relèvent d'une très grande précarité (cumul d'une situation administrative complexe et d'un hébergement précaire).

Accompagnement par les psychologues : 162 enfants (56 filles et 106 garçons) ont bénéficié d'un suivi. Les psychologues ont mené plus de 800 entretiens pour des troubles du comportement, le contexte familial, les difficultés de développement, la guidance parentale, les troubles précoces du développement et les violences conjugales. 25 % des enfants suivis sont ensuite orientés vers le libéral et environ 10 % vers une structure spécialisée.



Chantier citoyen à la Maison Francisco Ferrer, avril 2019
© Catherine Péron / Rennes Ville et Métropole

Les chantiers citoyens

Initiés en février 2019, les chantiers citoyens permettent à des groupes de jeunes de réaliser des missions pendant leurs vacances scolaires pour financer leurs séjours collectifs ou l'accès à des loisirs.

Les jeunes femmes se mobilisent fortement puisqu'elles ont été majoritaires à s'engager dans ces premières missions. De février au 7 août 2019, les 13 chantiers organisés ont accueillis 27 filles et 23 garçons. Ces chantiers sont de nature très diverse :

- jardinage et entretien d'espaces verts en lien avec les jardiniers de la Direction jardins et biodiversité,

- nettoyage et tri pour la préparation du Forum de rentrée de la Direction de quartier Centre,
- une enquête réalisée auprès des festivaliers de Quartier d'été pour l'association le 4 BIS,
- travaux de remise en état de la salle de spectacle Guy Ropartz...
- et les jeunes accompagnés par l'association Breizh Insertion Sport - BIS ont repeint les murs du Dojo de la maison de quartier Francisco Ferrer du 15 au 19 avril. Ce groupe qui a remis à neuf cette salle utilisée par les habitants du quartier était composé d'1 jeune homme et de 4 jeunes femmes.

Ateliers philo

La Bibli Landry a organisé une série d'ateliers philo sur les stéréotypes de genre et l'affirmation de soi pour les enfants entre 8 et 10 ans animés par Noémie Colleux les samedis 9 février, 9 mars, 6 avril, 18 mai et 29 juin 2019.

Bilan sexué des 718 parcours de réussite éducative personnalisés mis en œuvre en 2018

Les parcours de réussite éducative personnalisés ont été mis en place pour faciliter la réussite des enfants en difficulté et aider leurs familles. Chaque projet a des objectifs personnalisés visant à répondre aux besoins et attentes de l'enfant âgé principalement entre 5 et 16 ans, co-élaboré par l'enfant lui-même, ses parents, les acteurs éducatifs en lien avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire de soutien du territoire. Par son approche globale, il peut couvrir tous les champs nécessaires à l'épanouissement de l'enfant. En 2018, les 3 principaux besoins concernent :

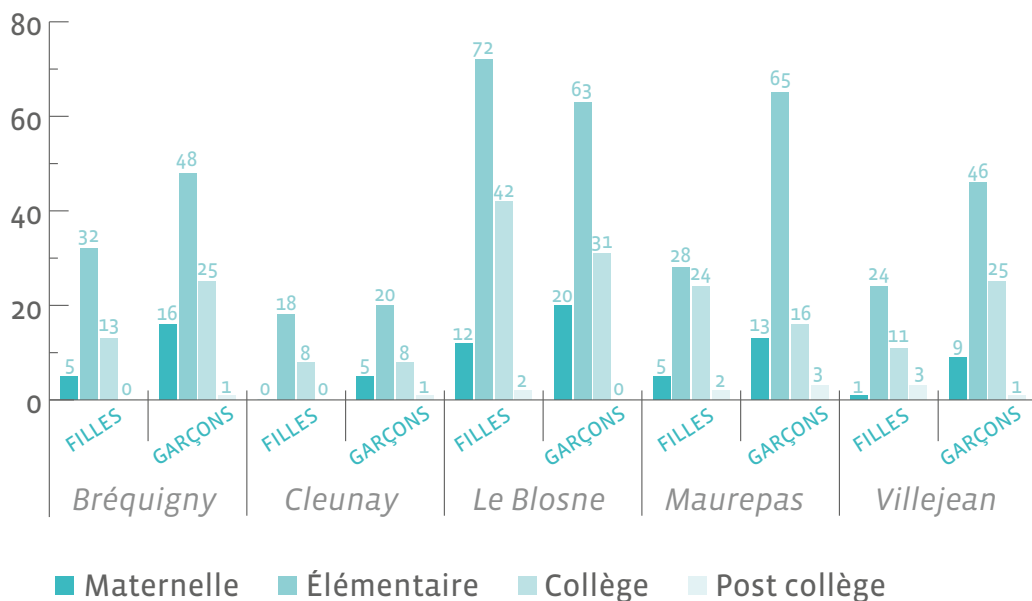
- le contexte familial de l'enfant (85 % avec des situations familiales de plus en plus complexes : précarité, isolement social, relation distante avec les institutions)
- le domaine scolaire (82 %);
- le manque de pratiques sociales (74 % : valoriser les compétences du jeune et son épanouisse-

ment via la fréquentation d'un centre de loisirs ou la pratique d'une activité socioculturelle ou sportive);

Ensuite, le projet de réussite éducative vise à aider l'enfant à appréhender son environnement, quartier et ville (73 % des parcours), à favoriser son autonomie (56 %), à améliorer ses relations avec ses pairs (48%) mais également avec les adultes (42%).

Il s'agit de coordonner les interventions des services sociaux, de santé, de soutien scolaire : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, bénévoles... Ces parcours font l'objet d'une évaluation régulière et bénéficient désormais de statistiques sexuées par niveau scolaire et par quartier.

Répartition des parcours de réussite éducative personnalisés par sexe, par niveau et par quartier



Parmi ces 718 parcours, 339 accompagnements ont fait l'objet d'une coordination renforcée au regard de la multiplicité des actions de soutien devant être mises en œuvre. Cette coordination est assurée par la référente de Parcours du Projet de Réussite Éducative intervenant sur chacun des 5 quartiers dédiés.

Répartition des 339 parcours actifs par quartier/sexes et niveau scolaire

BRÉQUIGNY							
FILLES				GARÇONS			
Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège	Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège
1	11	5	0	4	25	14	1

CLEUNAY							
FILLES				GARÇONS			
Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège	Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège
0	14	6	0	2	13	4	1

LE BLOSNE							
FILLES				GARÇONS			
Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège	Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège
2	25	17	2	5	24	17	0

MAUREPAS							
FILLES				GARÇONS			
Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège	Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège
2	16	10	2	6	45	6	3

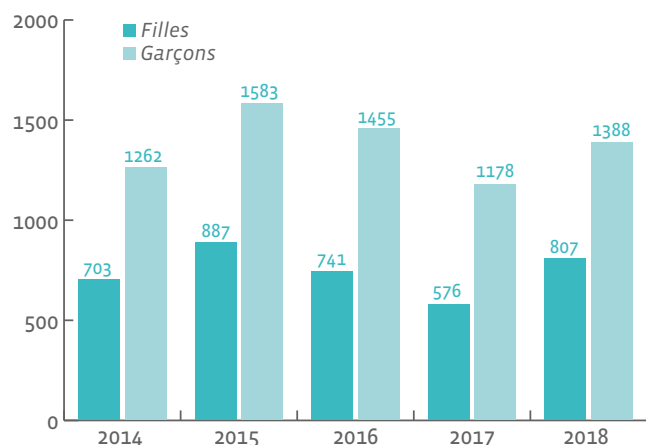
VILLEJEAN							
FILLES				GARÇONS			
Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège	Maternelle	Élémentaire	Collège	Post collège
0	7	5	3	4	20	13	1

Bilan été 2018 du dispositif Loisirs Vacances Jeunes

Le dispositif Loisirs Vacances Jeunes est le fruit d'un partenariat entre la ville de Rennes, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et la CAF de Rennes. Il soutient les équipements jeunesse qui proposent aux jeunes de 11 à 18 ans et plus, qui ne partent pas ou peu en vacances l'été, des activités culturelles, sportives et éducatives. 22 projets ont été soutenus en 2018 et ont touché près de 2 195 jeunes.

Un des objectifs visés est de proposer des activités et des aménagements de fonctionnement favorisant l'adhésion d'un public féminin dans une logique de mixité des accueils et des propositions. Par rapport à l'été 2017, on constate une augmentation de la présence des jeunes filles : 807 filles accueillies contre 576 en 2017.

Comparaison répartition filles / garçons sur 5 ans



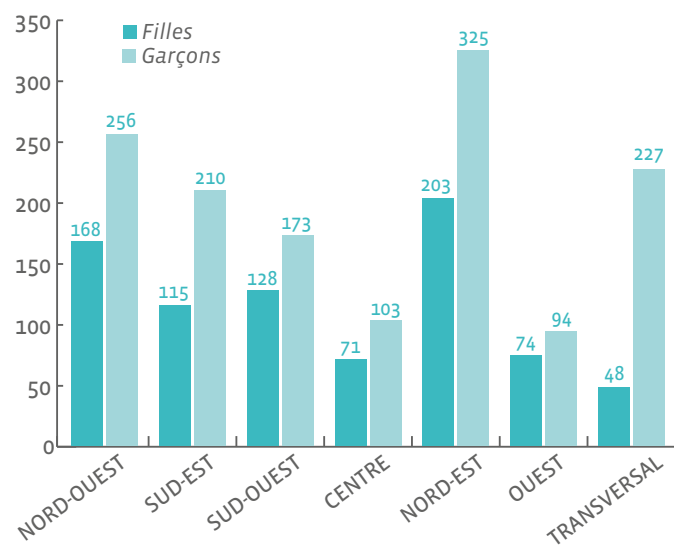
Proportion filles et garçons en fonction du secteur des équipements jeunesse

- Les filles représentent quasiment 45% du public sur le secteur Ouest. Il faut noter une augmentation importante de la présence du public féminin sur l'ensemble des secteurs. Celui-ci représentant au minimum 1/3 de l'effectif. Par contre, d'importantes disparités demeurent sur le secteur Transversal (secteur correspondant aux activités du Cercle Paul Bert Bréquigny qui accueillent des jeunes de tous les quartiers) avec 17% de public féminin.

- Un public féminin plus présent, qu'en 2017, sur les secteurs Sud-Est, Nord-Est et Centre.

- 3 équipements accueillent en majorité des filles : la MJC Bréquigny, le Cercle Paul Bert Longs Champs et le GRPAS.

- 5 équipements (la MJC Maison de Suède, Le Cadran, la Tour d'Auvergne et les sections Gayeulles et Rapa-tel du Cercle Paul Bert) touchent à eux seuls près de 39% des jeunes filles.

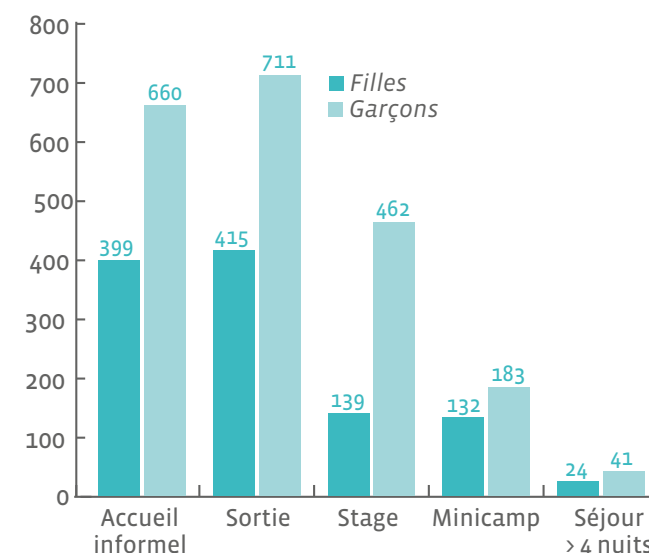


Proportion filles et garçons par type d'activités

- Il est à noter une augmentation du nombre de jeunes accueillis sur les temps d'accueil informel : 1 059 contre 1 028 en 2017. Comme les années précédentes, les bilans font apparaître que les garçons s'orientent davantage sur des propositions d'accueil informel, de sorties et de stages.

- Le public féminin a privilégié la participation aux sorties mais il est également présent sur les temps d'accueil informel pour lesquels il représente presque 40% de l'effectif accueilli. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette plus forte présence des jeunes filles : des initiatives entreprises pour mobiliser les familles des quartiers populaires et rassurer les parents, une nature plus mixte des projets et un encadrement qui s'est féminisée. En revanche, les propositions de stages n'ont apparemment pas répondu complètement aux besoins des filles (thèmes, format ou durée ?) car ils ont été moins plébiscités en 2018 : 139 contre 159 en 2017, soit 23% de l'effectif contre 31% l'an dernier.

- Sur les mini-camps/séjours, les filles étaient plus présentes qu'en 2017. Deux structures, la Maison de Quartier de Villejean et la section Le Blosne du Cercle Paul Bert ont proposé des mini camps co-construits avec les jeunes filles qui y participaient et qui leur étaient exclusivement destinés. Ces propositions dédiées spécifiquement au public féminin continuent à porter leurs fruits. Elles constituent une offre qui permet de toucher un public féminin qui ne viendrait pas avec une offre traditionnelle.



Proportion filles et garçons par âge

	TRANCHES D'ÂGES	NOMBRE	%
FILLES	< 11 ans	172	21%
	De 11 à 14 ans	447	55%
	De 15 à 18 ans	170	21%
	> 18 ans	18	2%
	Total	807	100%
GARÇONS	< 11 ans	340	24%
	11 > 14 ans	671	48%
	15 > 18 ans	314	23%
	> 18 ans	63	5%
	Total	1388	100%

- 55% des filles accueillies se situent dans la tranche d'âge 11-14 ans contre seulement 2% sur la tranche d'âge > 18 ans.

Les Nuits Noz'ambules

Le nombre de jeunes rencontrés par l'équipe Noz'ambule sur l'espace public est en augmentation : entre le 4 septembre 2018 et le 5 juillet 2019, 16 257 jeunes ont été rencontrés dans le cadre de 38 soirées Noz'ambule effectuées (21 le jeudi, 16 le vendredi et 1 le mercredi), soit 428 jeunes/soir en moyenne. L'an passé 6 729 jeunes ont été rencontrés à la même période. Cela s'explique par l'implication des équipes de déambulation auprès des publics. La fréquentation des femmes sur le dispositif Noz'ambule est de plus en plus importante. Cette donnée qualitative, qui s'appuie sur le chiffre des entretiens, est confirmée par les observations et la perception des équipes au fil des soirées.

Tensions : des situations de fortes tensions et d'agressivité voir même de violence se sont déroulées vis-à-vis du public et également vis-à-vis des équipes. Ce phénomène est concentré sur la rentrée de septembre-octobre, notamment sur le rapport des jeunes filles sur les violences sexuelles (harcèlement, agression). Ces mêmes difficultés se sont produites par la suite de manière plus ponctuelle mais tout aussi intense et nécessitant un appel 17 systématique. Le dispositif Noz'ambule glisse de manière significative vers de la médiation et de la prévention des violences en milieu festif.

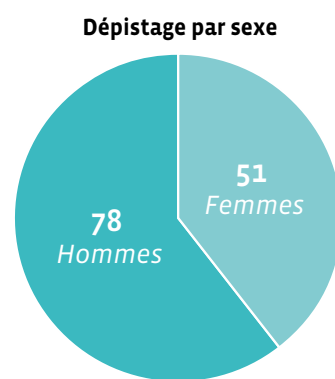
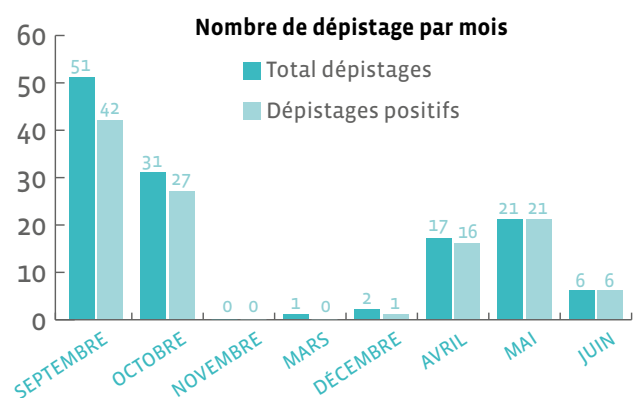
Miction : une baisse des mictions a été constatée en deuxième partie d'année. Elle est due à la baisse de jeunes sur l'espace public et à la mise en place d'urinoirs mobiles. Concernant les femmes, un partenariat a été mis en place avec le Bar Hic

pour qu'elles puissent utiliser leur toilette en toute sécurité. Elles sont accompagnées par une personne Noz'ambule pour l'accès au bar.

Entretiens : 561 grilles d'entretiens ont été remplies lors des 38 soirées d'intervention. Ce nombre d'entretien a augmenté comparé aux 485 entretiens réalisés l'an passé. Ces entretiens sont individuels ou collectifs. Sur ces 561 entretiens, des femmes étaient présentes pour 331 entretiens et des hommes pour 458 de ces entretiens. Le taux de présence des femmes aux entretiens est ainsi en augmentation : elles sont aujourd'hui présentes à 59% des entretiens contre 50% environ l'année dernière.

Temps forts 2018 - 2019 : comme l'an passé à la même période, deux temps forts ont été effectués sur des thématiques reflétant l'actualité des Noz'ambules à savoir la place des femmes sur l'espace public et les bris de verre/déchets. L'an passé, les thématiques étaient similaires avec une fréquentation un peu moindre.

Dépistage : l'équipe de première partie de soirée possède six éthylomètres connectés. Cet outil permet de faire souffler les jeunes rencontrés et, sur la base de leur alcoolémie, d'échanger avec eux sur leur consommation à travers une courbe représentant leur alcoolémie et son évolution dans le temps. L'objectif principal est d'apporter une plus-value aux échanges avec les jeunes et un discours plus personnalisé qu'avec un « simple » éthylotest.



60% des soufflants sont des hommes. Les hommes dépistés ont un taux d'alcoolisation supérieur à celui des femmes : **le taux des hommes est de 0,38 Mg/l contre 0,32 Mg/l pour les femmes.**

Lutte contre le harcèlement en milieu festif : le protocole "Anti relou"

Une des recettes de cuisine ND4J : si tu organises une soirée avec vente de boissons et qu'il te semble important d'axer tes actions de prévention sur le harcèlement festif, le protocole antirelou est fait pour toi. Le principe est simple, si quelqu'un est témoin ou victime de harcèlement, il peut commander un cocktail qui n'existe pas vraiment et le protocole se met en place. Recette préparée par Lénaïg Sautereau, du club « Les INSAtisfaites » de l'Amicale des élèves de l'Insa de Rennes (AEIR) :

Temps

- de préparation : 2 heures (briefing compris)
- d'animation : aucun

Ingrédients

Rien, puisque c'est un cocktail fictif ! Il faut juste trouver un nom de cocktail : ex : Le Cocktail Esquive

Ustensiles

- Une équipe de bénévoles briefée
- Un bar
- Un affichage avec le code "Anti relou" (le nom du cocktail fictif) dans les toilettes des filles

Déroulement

- Prévenir la sécurité et les serveurs, en leur expliquant exactement quoi faire en cas de mise en place du protocole.
- Pour les serveurs : Une fiche récapitulative devra être collée sur le bar expliquant les grandes lignes du protocole et indiquant le numéro de la sécu.
- Pour la sécu : Mettre à l'écart la victime et s'expliquer avec le harceleur.
- Prévenir le public de l'existence de ce protocole. Plusieurs moyens de communication sont possibles : des affiches (à coller dans les toilettes des filles si possible), un message posté sur les réseaux, distribuer des tracts, en parler au stand prévention s'il y en a un.

Le conseil de la cheffe : Pensez aussi à de l'affichage et des lectures dans différents endroits pour sensibiliser autour du harcèlement en milieu festif et des bons gestes à avoir !



Cette recette a été élaborée dans le cadre de la démarche de concertation initiée en septembre 2018 par la Mission Jeunesse. Elle a proposé à un groupe de jeunes impliqués dans l'organisation de ND4J de réfléchir à de possibles évolutions du dispositif, notamment sur le volet "Prévention santé" en partenariat avec des associations intervenant sur les questions de prévention santé et de lutte contre le harcèlement en milieu festif : les Impudentes, le Club Amour et les INSAtisfait.e.s.

La réflexion a abouti à la construction d'un "livre de recettes" regroupant les bonnes pratiques à adopter en matière de prévention santé dans le cadre des soirées ND4J. Testées lors de la ND4J Tremplin Rock'n Solex du 31 janvier 2019, les recettes seront ensuite enrichies en capitalisant sur les expériences des différents organisateurs de ND4J avant que le livre (présenté sous la forme d'un nuancier) soit remis par le chargé de mission Jeunesse aux organisateurs en amont de chaque soirée.

Soutien à la recherche

Avec 69 000 étudiants et un nombre important d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Rennes constitue le 1^{er} pôle universitaire du Grand Ouest. La qualité de l'enseignement et des structures de recherche sont un élément moteur du développement de la métropole et de son attractivité pour les étudiant.e.s, les enseignant.e.s, les chercheur.e.s mais aussi pour les entreprises.

Rennes Métropole est très investie dans le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche au travers de plusieurs dispositifs visant à renforcer l'excellence académique, développer l'attractivité du site rennais et à inciter les acteurs de l'ESR à participer à l'écosystème de l'innovation.

Aide à l'installation scientifique - 21 subventions ont été attribuées en 2018 :

- 44 candidatures ont été reçues : 26 candidatures portées par des hommes et 18 candidatures portées par des femmes, soit 40,9 % des candidatures
- 21 dossiers ont été retenus : 12 candidatures portées par des hommes et 9 candidatures portées par des femmes, soit 42,8 % des lauréat.e.s

Bourses à des doctorant.e.s en mobilité entrante et sortante - 28 bourses ont été attribuées en 2018 :

- 55 candidatures ont été reçues : 38 candidatures portées par des hommes et 17 par des femmes, soit 30,9 % des candidatures
- 28 bourses ont été accordées : 17 à des hommes et 11 à des femmes, soit 39,2 % des lauréat.e.s

2 des lauréates 2018

le-Rang Jeon : en post-doctorat à l'Institut des sciences chimiques de Rennes, le-rang Jeon travaille sur des "briques" moléculaires auxquelles elle donne des propriétés à la carte avant de les assembler, créant ainsi des matériaux plus adaptés et moins polluants. le-Rang Jeon a reçu en 2017 une bourse "Pour les Femmes et la Science" attribuée par la Fondation L'Oréal, en partenariat avec l'Académie des sciences et la Commission nationale française pour l'UNESCO. Ces bourses sont attribuées chaque année à 30 doctorantes et post-doctorantes afin de les accompagner dans la suite de leur carrière, soutenir leurs travaux de recherche et leur donner la visibilité qu'elles méritent. Car trop souvent, la contribution des femmes à la science qui est passée sous silence : aujourd'hui, seulement 28% des chercheur.se.s sont des femmes et seulement 3 % des Prix Nobels scientifiques leur ont été attribués.

Elisa Lorenzo Garcia, maîtresse de conférences à l'Université de Rennes 1, exerce sa recherche au sein de l'Institut de Recherche Mathématique de Rennes. Très sensibilisée au manque de femmes en sciences et aux discriminations dont elles souffrent, elle a reçu en juin 2019 le prix "Julio Peláez aux femmes pionnières de la physique, de la chimie et des mathématiques" de la Fondation Tatiana Pérez de Guzmán el Bueno. Elle a été coordinatrice pour l'Espagne de l'association "European Women in Mathematics" et l'une des trois co-organisatrices de la conférence "Women in Numbers - Europe 3" qui s'est tenue à Rennes en août 2019.



Elisa Lorenzo Garcia © D.R.



le-Rang Jeon © D.R.



Soutien aux associations

Ligue de l'enseignement

Présentation de l'exposition *À quoi ressemblent nos différences ?* au Centre Info Écoles du 13 au 25 mai 2019 : 20 classes accueillies (du CP au CM2), 492 élèves et 12 écoles. L'exposition mettait en avant les ressemblances et non les différences : à travers les prismes de la photo, de la vidéo et d'outils numériques interactifs permettant l'apprentissage et la réflexion, les élèves étaient amenés à pointer les ressemblances entre les différents enfants du monde. Comment se définir ? Notre attitude, notre physique, nos gestes, nos pensées, nos capacités, notre façon d'être en société ?

Liberté couleurs

En lien avec plusieurs écoles et notamment Torigné : projet autour des messages clairs qui est une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école. La 1^{re} séance a été consacrée à la réalisation d'une cartographie des émotions. La question de l'égalité filles/garçons a été abordée à travers le film Espace d'Éléonor Gilbert dans lequel, croquis à l'appui, une petite fille explique la répartition des espaces de jeu entre filles et garçons dans la cour de son école, qui lui semble problématique. Et sur le quartier du Blosne, dans le cadre du Groupe de Travail "Vivre Ensemble" de la Commission Éducation Enfance Jeunesse (CEEJ), un projet de cartographie des émotions a été mené pour aborder la question de l'égalité filles/garçons sur l'espace public.

CIDFF 35

Collège des Gayeulles et Collège de Cleunay : le CIDFF 35 a sensibilisé des élèves de ces collèges à l'égalité filles-garçons notamment sur le partage des tâches domestiques et ses conséquences au niveau de l'orientation scolaire l'emploi. Les élèves ont réfléchi à la place des stéréotypes de sexe dans les relations filles-garçons. Pour les classes de 3^e l'accent a été mis sur l'évolution des droits et sur la question de l'égalité en matière des choix des métiers. Ont été sensibilisés :

- 5 classes de 5^e du collège des Gayeulles (soit 102 élèves dont 62 filles et 40 garçons)
- 8 classes de 4^e et de 3^e du collège de Cleunay (soit 168 élèves dont 87 filles et 81 garçons)

Planning familial 35

Rallye Santé organisé par le collège Rosa Parks : le Planning familial 35 a accueilli à sa permanence de Villejean les 160 élèves de 3^e. Sur une demi-journée, les élèves se déplacent en petits groupes dans

les différents lieux ressources du quartier (maison médicale, pharmacie, laboratoire, permanence du Planning familial...), ce qui permet aux jeunes de rencontrer et d'identifier l'ensemble des professionnels du quartier et ainsi de leur faciliter l'accès à ces structures.

Actions d'éducation à la sexualité, tremplin vers l'égalité entre les sexes et les sexualités

	SCOLAIRES ÉTUDIANT.E.S	JEUNES ADULTES	NON PROS
Nombre de séances	37	6	59
Personnes informées	641	129	381

Permanence SÅS

Le Planning familial 35 assure cette permanence hébergée par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne et qui vise à :

- favoriser l'expression des jeunes, écouter et répondre à leurs préoccupations sur les thématiques de sexualité (vie amoureuse, contraception, prise de risques, violences...) et leur permettre de repérer sur la ville les personnes, lieux, dispositifs de prise en charge en cas de besoin ;
- aller au-devant de la population accueillie au CRIJ et participer à une dynamique de prévention au sein de la ville de Rennes, dans un espace susceptible d'accueillir de nombreux jeunes.

Le Planning familial 35 a assuré 29 permanences régulières au CRIJ en 2018 et a participé aux manifestations « Quartiers d'été », festival organisé par les jeunes du quartier Maurepas, du 18 au 19 juillet et « journées Tam Tam », festival de rentrée à destination des jeunes qui arrivent à Rennes, les 3 et 4 octobre. 258 personnes ont été reçues sur l'ensemble de ces opérations.

Prév'en Ville

Le Planning familial 35 participe à ce dispositif de prévention piloté par le CRIJ lors de différents événements : Fête de la musique, Nuit des 4 jeudis, Quartiers d'Été, Tam-Tam Transmusicales... Des stands de prévention permettent d'accueillir le public, de répondre à ses questions, et proposer du matériel de réduction des risques et de la documentation de prévention. Au cours de l'année 2018, le Planning familial 35 a participé à 17 soirées de prévention en milieu festif, qui ont touché 2 660 personnes.

Associations

Le fonds d'aide à la vie associative

Pour la première fois en 2019, le questionnaire d'utilité sociale devant être rempli par les associations effectuant une demande de subvention de fonctionnement au fonds d'aide à la vie associative (FAVA) a intégré la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes avec plus particulièrement la question suivante : Quelles pratiques et activités mettez-vous en place pour favoriser l'égalité femmes/hommes ? Sur les 419 dossiers déposés, 128 associations manifestent une véritable attention à :

- la parité dans l'activité de l'association : **17**
- la parité dans les instances : **18**
- l'égalité femmes hommes dans leur activité permanente et/ou spécifique : **77**
- une communication non genrée et/ou sans stéréotype : **14**
- l'égalité professionnelle : **2**

VERBATIM DE QUELQUES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Parité dans l'activité

ACBB Amazigh Breizh : Nous encourageons les femmes à rejoindre les institutions de décisions de l'association, à prendre des responsabilités et des initiatives. Nous pratiquons la parité dans les instances de l'association. Nous respectons et aménageons les dates et heures de réunions pour encourager la participation des femmes. Nous mettons en place des garderies lors de nos rencontres, échanges et événements.

Parité dans les instances

Club des créateurs et repreneurs d'entreprises d'Ille-et-Vilaine : Mise en lumière spécifique sur les "réussites" des adhérentes dans nos communications sur les réseaux sociaux, l'objectif est de donner des exemples, des têtes d'affiche ("c'est possible"). Binôme mixte des postes de direction de l'association. Dans le cadre du salon Entreprendre dans l'Ouest mise en place depuis l'origine d'un tarif spécifique pour les associations d'entrepreneuriat féminin, le coût ne doit pas être un frein à leur présence sur le salon. Une programmation spécifique (entrepreneuriat au féminin) leur est confiée.

Activité permanente et/ou spécifique

Association Le troisième acte : En partenariat avec le CRIJ Bretagne, la Compagnie Troisième Acte a mis en place une action de sensibilisation autour du thème de « la place de la femme dans l'espace public » par le biais de scènes de théâtre invisible dans le cadre des soirées DAZIBAO et TAM TAM. Les comédien.ne.s fondu.e.s dans la foule font apparaître des situations où des femmes se retrouvent dans des situations d'oppression. Une fois la scène jouée, les comédien.ne.s abordent les personnes témoins en leur annonçant que ce qu'ils viennent de voir « est une scène de fiction, cependant 1 femme sur 2 dit ne pas se sentir en sécurité dans l'espace public » et s'en suit une discussion avec les spectateurs.rice.s témoins.

Association Tilt : Des ateliers d'écriture de chansons sur la thématique "l'égalité filles-garçons" ont eu lieu fin 2018 début 2019 avec Marion Rouxin au sein d'une classe de seconde du Lycée Théodore Monod au Rheu. Ces textes mis en musique seront interprétés par les élèves le 25 avril prochain en première partie du concert de Marion Rouxin "L'AUTRE" au Rheu. D'autre part, la prochaine création jeune public de Marion Rouxin questionnera cette même thématique.

Bagolo Fo : Les activités de Bagolo Fo basées sur l'apprentissage de la danse et de la musique africaine sont assez « genrées » (l'activité danse est principalement féminine et la percussion, principalement masculine). Fort de ce constat, Bagolo Fo a créé une activité « Tambour Danse », mêlant



la danse et la percussion sur tambour (issus de produits de recyclage). Ces stages sont un succès car le public qui les suit est très mixte. De même, un stage est en projet où nous inviterons les percussionnistes à découvrir la danse et les danseuses à découvrir les percussions.

- Champs de justice : Le constat que nous faisons est que la promotion de la justice pour un meilleur "vivre ensemble" et la promotion de Rennes comme ville référente en terme de Justice sensibilise au moins autant les femmes que les hommes. En 2018, nous avons organisé un colloque "Femmes et Justice" dont la moitié du programme était consacrée à "l'égalité Femmes-Hommes devant la Justice".

- Langophonies : Nous constatons que les femmes sont généralement plus victimes de la discrimination linguistique par exemple refus d'accès à une formation ou à un poste de travail sous prétexte d'une maîtrise insuffisante de la langue, qui se révèle être en fait un simple accent... Dans nos cours et nos ateliers, nous nous attachons à favoriser la prise de confiance en ses capacités langagières. Nous abordons également la question de l'égalité femmes/hommes dans nos cours de français avec des supports pédagogiques appropriés et nous sensibilisons nos apprenants aux inégalités structurelles qui de fait perdurent en France malgré une égalité de droit.

- Théâtre de pan : Le sujet nous tient à cœur et participe grandement à nos choix de textes, avec des personnages féminins forts et principaux et aussi un équilibre constant des dynamiques homme/femme. Nous participons aussi à des lectures pendant la journée internationale des droits des femmes en collaboration avec le Collectif HF et autour de portrait de femmes avec la Maison de Suède (maison de quartier rennaise).

Communication non genrée et/ou sans stéréotype

- Braise tango : Au sein de notre association, contrairement aux codes traditionnels du tango où l'homme mène la danse, chacun peut apprendre à guider et/ou être guidé. Cette terminologie (guideur/guidé) a d'ailleurs remplacé depuis plusieurs années le danseur et la danseuse. Au sein de notre association, nous encourageons les femmes à prendre un rôle actif dans la danse et à inviter les hommes. Pour animer un de nos stages, nous avons engagé un couple d'hommes qui alternaient les rôles. Depuis la rentrée 2018, nous avons fait le choix de l'écriture inclusive pour notre communication (site internet, plaquette de présentation, flyers, mailing, etc.).

- Parent'aise : Comme vous pourrez le voir dans nos publicités, nous parlons systématiquement de parents et non des mamans, comme la facilité pourrait nous amener à le faire. Le choix des mots dans ce cas est fondamental !

- Tandem un parrain pour l'emploi : Nous utilisons l'écriture inclusive et sommes attentifs à la question de la représentation. Ainsi nous sommes en ce moment en train de refaire la communication papier de l'association et sommes vigilantes sur le fait de mettre en avant autant les femmes que les hommes de notre association sur ce support. Nous travaillons avec des femmes intervenantes dès que cela est possible : notre graphiste, les intervenantes sur des ateliers. Nous favorisons la prise de parole des femmes dans les médias lorsque nous sommes invité.e.s. Et nous avons accompagné début 2018 un groupe de femmes hispanophones qui se réunit régulièrement afin d'échanger sur les outils d'insertion professionnelle et sociale disponibles sur le territoire bretonnais.

Les associations gestionnaires des équipements de quartier

Dans le cadre de ses conventions avec les 25 associations gestionnaires des équipements de quartier, la ville de Rennes fixe des objectifs transversaux incluant l'égalité entre les femmes et les hommes. Des pratiques et des activités devront être mises en place pour favoriser cette égalité et des indicateurs sexués vont progressivement être intégrés dans le rapport d'activité que les associations doivent remettre chaque année à la ville.

Des éléments figurent déjà dans certains d'entre eux comme le montrent les 3 exemples suivants :

Rapport d'activité de l'association 3 Regards



© 3 Regards



générale au lycée Jean-Macé et qui habite à Beau-regard

[...] On n'a pas trop de lieux comme ça en fait pour se poser. Cette année il y a eu un changement de mobilier dans l'espace jeunes et j'en suis fière (rires). Et j'ai participé à ça. Je suis venue en stage en 3^e et bah j'ai eu le temps de réfléchir à ça. Avant il me semble que ce n'était pas convivial. Maintenant on voit que c'est plus ouvert, il y a plus de personnes qui viennent ici.

Et on le voit par rapport au mobilier : avant soit tu venais t'asseoir sur une chaise ou soit tu jouais au baby-foot. Tu ne pouvais pas te poser et t'installer. [...]

Extraits du témoignage de Justine Goyon, adhérente, stagiaire et médiatrice culturelle de métier
J'ai connu l'association 3 Regards Léo Lagrange sur Internet dans le cadre de la construction de mon projet culturel itinérant. Je cherchais un garage associatif susceptible de me former en mécanique [...]. De tous les garages associatifs dont j'ai étudié l'offre en France, c'est celui de la Harpe qui a attiré mon attention, notamment du fait qu'il soit rattaché à un projet de médiation culturelle plus global. [...] C'est une équipe qui fait preuve de curiosité, de bienveillance, d'intelligence pratique et dont la richesse repose dans la pluridisciplinarité. Une vraie source d'inspiration. Ce stage m'a permis de comprendre les fondamentaux de la mécanique, mais il m'a également donné envie de m'investir dans l'association pour construire un partenariat solide et sur la durée. Apres d'eux, je me sens forte, nourrie et prête à gravir des montagnes.

Extraits du témoignage de Sana, 15 ans, en 2^{nde}

Rapport d'activité de la Maison de Quartier La Bellangerais

GT Causette : une action pour améliorer les relations filles - garçons

Mais c'est quoi en fait le GT Causette ? Et bien c'est un groupe de travail rassemblant tous les acteurs socio-éducatifs du quartier et leur but est de faire "causer" filles et garçons autour de ce sujet oh combien sensible des relations entre eux. Cette année, il a été décidé de réaliser un documentaire sur la place des jeunes filles et des femmes sur le quartier.

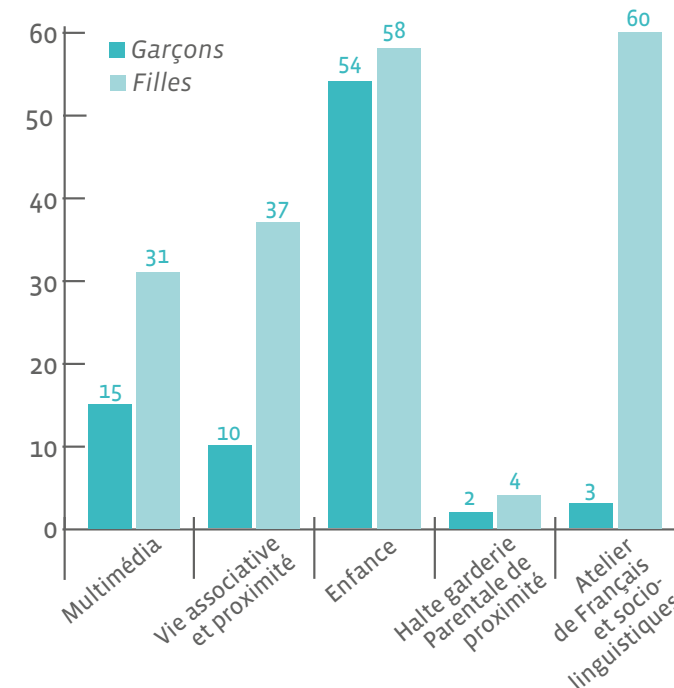
Trois jeunes filles de 14 à 16 ans ont été à la rencontre d'hommes et de femmes sur Maurepas et la Bellangerais, d'âges et de milieux différents. Elles les ont interviewés sur leurs relations au sexe opposé, pour avoir une vision de l'image de la femme dans la vie au quotidien.

Le film a été diffusé plusieurs fois et propose ensuite des débats extrêmement riches. Dans le cadre du GT causette, nous avons aussi mené une expérimentation au collège Clotilde Vautier. Nous avons diffusé le documentaire pour une classe de 3^e sur 2 créneaux de permanences. Ce fut un temps très apprécié avec des échanges de grande qualité.

Nous espérons reconduire ces ateliers au collège avec des classes de 3^e sur plusieurs cycles tout au long de la saison 2018/19.

Rapport d'activité d'AMSIC - Maison des Squares

Il utilise l'écriture inclusive et présente une analyse sexuée de ses activités, notamment dans sa version illustrée intitulée "Le rapport d'activité en un coup d'œil" :



Sur la thématique de la parentalité, l'AMSIC organise des ateliers pour les parents. Elle s'est rendu compte que l'éducation reste dévolue majoritairement à la mère et que la difficulté majeure réside dans la mobilisation des pères dans ces temps d'échange. En 2018, l'AMSIC a mis en place un temps de discussion en soirée où les pères ont pu s'exprimer. Intitulé "La place des pères", il a accueilli 7 pères et était animé par Christelle Clabault - Restoin, psychologue.

Culture

Le matrimoine

Quel est le point commun entre Françoise Héritier, Rosa Luxembourg et Paulette Nardal ? Elles font partie des 18 femmes qui ont donné leur nom à des voies rennaises entre janvier et avril 2019. Et si seulement 14 % des rues qui portent un nom de personnes ont des noms de femmes à Rennes, une dynamique visant à réduire cet écart est enclenchée : le nombre de rues portant un nom de femmes a connu une augmentation de plus de 69 % depuis 1995.

Au cimetière de l'Est

À l'occasion de la Semaine européenne des cimetières, la Direction prestations administratives et population a programmé le 2 juin au cimetière de l'Est, une représentation du spectacle "Celles d'en dessous", créé par la Compagnie La Mort est dans la boîte. Cette visite est mentionnée sur le site <http://cimetieres.rennes.fr/>

À partir des fiches inventaires rédigées par le service funéraire, les parcours de vie de Simone Alizon, Raymonde Tillon, Cousine Odette, Christine Papin et Maria Aubault ont ainsi été mis en lumière. Ces femmes courageuses, fortes, fascinantes voire intrigantes témoignent du matrimoine de notre territoire.

Cette représentation sera rejouée le 21 septembre dans le cadre des journées du patrimoine, occasion de révéler le matrimoine.



Femmes illustres ou inconnues, un itinéraire dans les rues de Rennes a été mis à jour en juin 2019 et la carte présente désormais les 164 rues et les 15 établissements rennais qui portent un nom de femmes.



Plaque rue Françoise Héritier

Celles d'en dessous au cimetière de l'Est, 2 juin 2019
© Nathalie Bidan / Rennes Ville et Métropole



Club de lecture féministe à la Bibliothèque des Champs Libres

Créé et animé par des lecteurs et lectrices ce club permet à toutes personnes curieuses et sympathiques de partager des lectures qui nourrissent leurs réflexions féministes. 1 réunion par mois : le mercredi, à partir de 18h. @leclub_4C sur Twitter.

Dans les Bibliothèques de la ville

Le matrimoine a également été mis à l'honneur par le réseau des bibliothèques municipales à travers toute une série de manifestations :

- Exposition "L'Histoire par les femmes" : portraits de femmes de toutes époques et toutes conditions ayant joué un rôle dans l'Histoire, à travers une exposition réalisée par la créatrice du site www.histoireparlesfemmes.com Bibli Landry du vendredi 1^{er} au samedi 30 mars

- Une rencontre avec Jean-Yves Le Lan, auteur du livre "Bretagne : femmes dans l'Histoire" Bibli Landry
- Un atelier d'écriture sur le thème Féminin, masculin, avec Thérèse Testot du collectif Ille Elles Bibli Landry

- Exposition " Les voix féminines et l'opérette " Bibli Landry du mardi 12 mars au samedi 6 avril

- Une conférence-récital par Tania Bracq sur : "Mozart : féministe ou misogyne ?" Bibli Landry

- Un concert de 2 chorales dirigées par une même cheffe de chœur Mélanie Panaget Bibli Triangle

- Les écrivaines en Bretagne, matrimoine littéraire et itinéraires de lectures. À l'occasion de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes, rencontre avec les éditions Goater sur un ouvrage qui dresse un large panorama des écrivaines ayant jalonné la création littéraire en Bretagne. Bibli Champs-Manceaux.

Rennes au pluriel

La programmation de l'édition 2019 a été l'occasion de mettre à l'honneur la pluralité d'initiatives de femmes françaises d'origines diverses qui portent un propos dans le champ artistique et culturel qui a pu se situer selon les rendez-vous au croisement des enjeux de racisme, de reconnaissance des diversités culturelles et de leurs vécus de femmes. Le choix du visuel de cette année relève également d'une volonté de questionner les standards de beauté dans une société française cosmopolite en mettant à l'honneur cette année une femme noire.

Quelques éléments chiffrés : sur 18 rendez-vous, 14 ont été à l'initiative de femmes et/ou mis en avant des projets portés par des femmes.

Le soutien individuel aux artistes (arts visuels)

	2016	ATELIERS	BOURSES	FONDS COMMUNAL	TOTAL 2016
Hommes	5	4	3	12	
Femmes	7	4	5	16	

	2017	ATELIERS	BOURSES	FONDS COMMUNAL	TOTAL 2017
Hommes	4	2	2	8	
Femmes	2	4	4	10	

	2018	ATELIERS	BOURSES	FONDS COMMUNAL	TOTAL 2018
Hommes	11	4	3	18	
Femmes	7	2	3	12	

Aide à la création : soutien individuel aux artistes

	SPECTACLE VIVANTS	MUSIQUE	TOTAL
Hommes	6	9	15
Femmes	6	6	12
Mixte	3	5	8



Helena Almeida, Pintura habitada 1975 © Fundação de Serralves, Porto
© Filipe Braga, Fundação de Serralves, Porto

Exposition Créatrices - L'émancipation par l'art

Musée des Beaux-Arts de Rennes
29 juin - 29 septembre 2019

La question de la création artistique féminine est au centre de l'actualité. Après des siècles de quasi-monopole des artistes hommes, la visibilité des artistes femmes au sein des institutions culturelles est devenue un enjeu structurant. L'exposition *Créatrices* met en lumière la fonction émancipatrice de l'art, à l'instar de Niki de Saint Phalle qui donnait le « pouvoir aux Nanas ». Plus de 80 œuvres font émerger le formidable apport novateur des femmes par l'utilisation de nouveaux matériaux et une radicale liberté créatrice.

Cette exposition s'inscrit dans un programme riche et militant avec 4 autres musées et centres d'art bretons : ils conjuguent leur engagement pour des femmes artistes pendant tout l'été 2019. Et ils soulignent leur souci d'équité alors qu'une majorité des étudiants en écoles d'art est constituée de femmes, leur volonté de diversifier les angles d'approche et les regards sur la création artistique, leur souhait de mettre au centre des débats un certain nombre de sujets historiquement portés par les femmes : la libération du joug masculin, les droits liés à la liberté sexuelle, l'engagement social et politique féminin...

Exposition At the Gates

La Criée centre d'art contemporain
15 juin - 25 août 2019

At the Gates a été conçue par une commissaire invitée, Tessa Giblin, directrice de la Talbot Rice Gallery à Edimbourg en Écosse. Elle réunit les œuvres de 8 artistes femmes, ou collectifs de différents pays, qui toutes tentent de faire entendre leurs voix et de résister à toutes formes de domination, d'oppression et de pouvoir. Par des œuvres visuellement très fortes, elles évoquent les violences faites aux femmes mais aussi la guérison et l'activisme, à travers l'histoire et des récits d'expériences.

En plus des visites commentées, La Criée organise une programmation autour de l'exposition :

- un club de lecture "Les Donneuses de courage" le 25 juin pour découvrir un choix de lectures proposées par l'artiste Johanna Rocard et partager les coups de cœur du public (romans, essais, poésies) pour constituer ensemble une liste de lecture estivale autour des récits de femmes artistes, poètes, militantes, sorcières ou rêveuses.
- des projections de films et une rencontre avec la réalisatrice Mariane Issartel le 3 juillet ;
- des ateliers de création plastique pour les enfants avec l'artiste Line Simon les 26 juin et 7 juillet.

Les femmes artistes dans les collections du musée des beaux-arts

Jean-Roch Bouiller, directeur du musée, a profité de l'exposition *Créatrices - L'émancipation par l'art* pour reprendre l'accrochage de ses collections permanentes en vue de valoriser les œuvres des artistes femmes. Avec ce geste réparateur 21 artistes sont à présent exposées.

Faits marquants de la place des femmes artistes et de leurs œuvres dans les collections du musée.

77 femmes artistes sont visibles dans la totalité de la collection du musée, soit environ 22 000 items. Elles sont 16 pour les XVII^e et XVIII^e siècles, 9 pour le XIX^e et 52 pour les XX^e et XXI^e. Le nombre important d'artistes anonymes, depuis le XIV^e siècle, toutes techniques confondues (dont la numismatique, la porcelaine peinte etc.), ne permet pas de rendre visible la participation active des femmes dans ces arts.

La gravure permet aux femmes - filles et sœurs d'artistes - de développer une carrière artistique dès le XVII^e siècle. Les artistes graveuses identifiées dans l'inventaire du musée reprennent les œuvres d'artistes masculins mais aussi féminines (4 sont repérées dont Artemisia Gentileschi), quand elles ne sont pas elles-mêmes les auteures des sujets à graver. Le plus souvent elles signent leur gravure.

Les éditrices sont également bien représentées aux XVII^e et XVIII^e siècles et leur activité mérite d'être mentionnée. Il s'agit principalement de veuves reprenant le métier de leur époux.

XX^e siècle : l'art des femmes devient repérable dans les collections beaux-arts, tant sur le marché que dans les collections d'art publiques. Quelques dates marquent le musée :

- **1926** : premier dépôt d'œuvre d'une artiste femme : un dessin de Florence Bastide, dépôt des Musées nationaux.
- **1942** : le premier achat auprès d'une femme artiste : une peinture de Marie Bourdon-Loyance.
- **1970** : première œuvre acquise auprès d'une artiste contemporaine : une sculpture de Germaine Richier.

Rôle des conservatrices : Marie Berhaut (1949 et 1969) puis Nicole Barbier (1979-1984) sont les premières à acquérir des œuvres d'art contemporain. Anne Dary (2013-2018), grâce à une politique de dépôts du CNAP permet d'augmenter considérablement les œuvres des artistes femmes, contemporaines, tout en favorisant un équilibre d'artistes femmes dans les expositions temporaires.

Dons : 9 œuvres, inventoriées entre 1901 et 1980, proviennent de dons.

Artistes les plus représentées :

- **Geneviève Asse** : 17 œuvres : 10 acquisitions s'ajoutent au don de 7 peintures fait généreusement par l'artiste
- **Vera Molnar** : 6 œuvres, peintures, dessins ;
- **Aurélié Nemours** : 4 œuvres, peintures et dessins
- **Laure Garcin** : 3 peintures
- **l'Américaine Shirley Jaffe** : 2 dessins et 1 peinture (dépôts du CNAP).

Expositions temporaires : 4 femmes ont fait l'objet d'une exposition personnelle entre 1980 et 1999 : Ginette Bouchard (photographie, 1988), Kiuston Hallé (photographie, 1990), Geneviève Asse (peinture, 1995), Aurélié Nemours (peinture, dessins, estampes, 1999).



Carole Rivallin, Jenn,
dessin mural aux feutres à l'eau
© Jean-Manuel Salingue / MBA Rennes



Charlotte Vignon, Pêches et raisins, huile sur bois
© Jean-Manuel Salingue / MBA Rennes

La place des femmes

En mai 2019, l'association HF Bretagne a publié la 3^e édition de son étude statistique sur la place des femmes dans le spectacle vivant et les arts visuels en Bretagne. Cette étude constitue un outil indispensable pour lutter contre les inégalités car elle permet une prise de conscience objective : les inégalités sont souvent minimisées et les discriminations parfois inconscientes dans un secteur qui se revendique porteur de valeurs d'émancipation et d'égalité. Ces données chiffrées (l'étude est à télécharger sur <https://hfbretagne.files.wordpress.com/2019/05/la-place-des-femmes-2019-1.pdf>) permettent également de mieux connaître ces inégalités, d'identifier des leviers et de trouver des pistes d'actions à mettre en œuvre pour les corriger.

Ainsi la ville et la métropole ont intégré dans le cadre de leurs conventions avec les structures culturelles et pour leurs propres équipements des objectifs transversaux incluant l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau des équipes, de la programmation et des publics. Des indicateurs sexués compléteront progressivement la remise annuelle du rapport d'activité.

Car si elles sont majoritaires sur les bancs des écoles d'art, les femmes subissent ensuite pleinement le système de domination masculine et sont écartées des institutions, des financements et de la scène ou des plateaux. Elles deviennent moins



actives, moins payées, moins aidées, moins programmées, moins récompensées, et enfin moins en situation de responsabilité que leurs homologues masculins.

HF Bretagne a classé les festivals et salles selon la part de femmes responsables artistiques (c'est-à-dire qui portent le projet artistique en étant metteuse en scène, chorégraphe, directrice d'orchestre ou de groupe de musique) dans la programmation de la saison 2018-2019 :

- Pour le spectacle vivant, les femmes représentent :

- au moins 50 % de la programmation : Le Triangle
- entre 30 % et 50 % de la programmation : Lillico (festival Marmaille), MJC La Paillette
- moins de 30 % de la programmation : Ay Roop, Mythos, Opéra, TNB, Tombées de la nuit, Quartiers d'été

- Pour les musiques actuelles

- au moins 20 % de la programmation : MJC Bréquigny (festival Jazz à l'Ouest), Trans Musicales
- entre 10 % et 20 % de la programmation : Antipode MJC, l'm from Rennes, Ubu
- moins de 10 % de la programmation : festival Yaouank, Le Grand soufflet

60 % des étudiant·es

40 % des artistes actif·ves

20 % des artistes aidé·es par des fonds publics

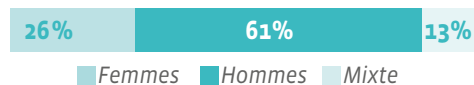
20 % des dirigeant·es

20 % des artistes programmé·es

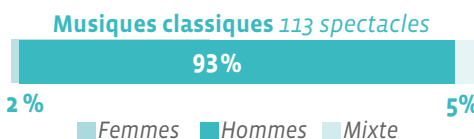
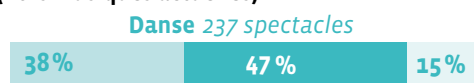
10 % des artistes récompensé·es

Part des femmes autrices, compositrices

Les spectacles présentés sont écrits par :



Part discipline artistique (hors musiques actuelles)



Part des femmes sur scènes



Et ces chiffres sont liés avec le sexe du / de la responsable artistique

En fonction du sexe du / de la responsable (musiques actuelles) :

- quand le responsable est une **femme** : 49% de femmes
- quand le responsable est un **homme** : 7% de femmes

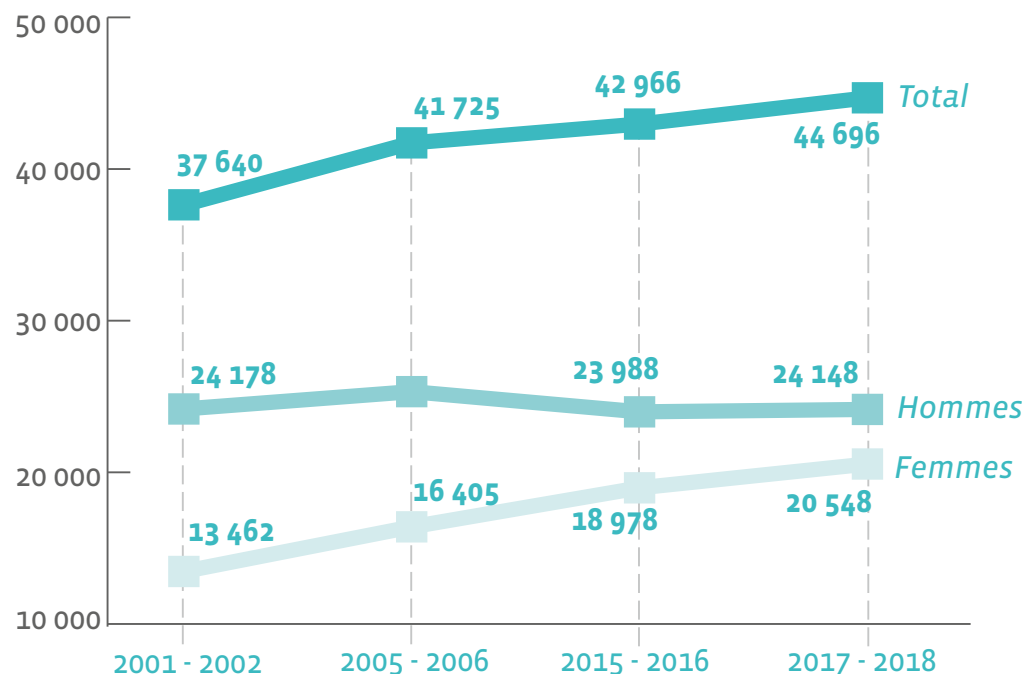
En fonction du sexe du / de la responsable (hors musiques actuelles) :

- quand le responsable est une **femme** : 59% de femmes - 41% d'hommes
- quand le responsable est **mixte** : 46% de femmes - 54% d'hommes
- quand le responsable est **homme** : 35% de femmes - 65% d'hommes

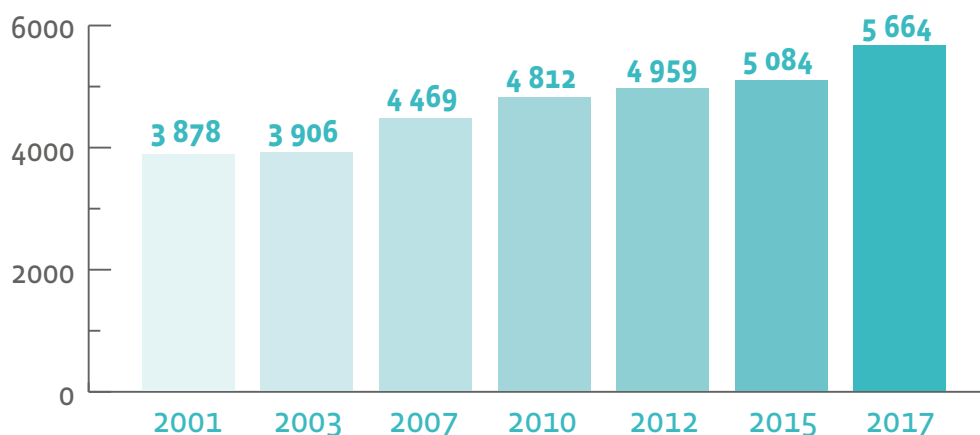
Sport

Évolution de la pratique sportive associative rennaise dans les clubs depuis 2001 toutes tranches d'âges confondues

Chez les filles de moins de 18 ans : augmentation de 46 % en seize ans



Évolution des effectifs de la pratique sportive des jeunes femmes à Rennes (-18 ans)



Sports Activ'été
© Laurent Digoïn / Rennes Ville et Métropole

Actions péri et extra-scolaires

La politique sportive de la ville fixe parmi ses priorités le développement des activités physiques et sportives en direction de ceux qui n'y ont pas accès notamment le public des quartiers prioritaires et plus particulièrement les adolescentes. Pour rappel la non-pratique des adolescents touche 38% de la population CSP défavorisée et 36% des jeunes filles déclarent ne pas pratiquer de sport.

Différentes actions péri et extra-scolaires encadrées par des éducatrices et éducateurs sont mises en place pour favoriser l'accès des filles aux actions sportives municipales :

- **l'animation sportive de proximité** : 350 jeunes de 10 à 15 ans, dont 40 % filles, sont venus sur les 8 créneaux proposés pendant l'année scolaire dans des gymnases des quartiers prioritaires (Le Blosne, Maurepas, Bréquigny et Villejean). Elles et ils ont eu la possibilité de faire du sport gratuitement et librement et de découvrir de multiples activités sportives, individuelles ou collectives, traditionnelles et atypiques...

- **les stages multisport** : 800 jeunes de 8 à 13 ans, dont 50 % de filles, ont participé aux 12 stages gratuits d'une semaine organisés pendant les vacances scolaires (hors été) sur 3 secteurs des quartiers prioritaires. Les jeunes construisent leur projet et proposent leurs activités.

- **les villages Sport Activ'été** : 3 431 jeunes en juillet et août 2018 (contre 1 610 en 2017), dont 42 % de filles (37 % en 2017) se sont rendus dans les parcs et gymnases du Blosne, de Maurepas et de Villejean pour découvrir gratuitement des activités originales proposées à la journée : bubble foot, parkour, phare à grimper et vélo balayette, vélo, golf, zumba, grimpe d'arbre, gyropode, piscine, boxe...

SPORTS ACTIV'ÉTÉ	TOTAL 2018	TOTAL 2017
Cumul journée jeunes	3 431	1 610
Moyenne jeunes / jour	79	67
Moyenne d'âge	10	11
% de filles	42 %	37 %



Sports Activ'été
© Laurent Digoïn / Rennes Ville et Métropole



Photos 1, 2 et 3 : Coupe du monde féminine, match Nigéria - France
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Photo 4 : Coupe du monde féminine - Fan Walk Oranje
© Didier Gouray / Rennes Ville et Métropole

La coupe du monde féminine de football

Le Roazhon park affiche complet le 17 juin 2019 : 28 267 spectatrices et spectateurs assistent au match entre l'équipe de France et celle du Nigéria. Les 6 autres matchs de cette coupe du monde accueillis à Rennes ont connu une forte affluence et ravi les spectateurs et spectatrices venu.e.s de Rennes, de toute la Bretagne et de nombreux pays.

Focus sur quelques actions menées dans les écoles et les quartiers

Balle au pied : 1 800 élèves de CM1 et CM2 se sont retrouvés pour une fête footballistique le 14 juin. La conclusion d'un cycle proposé durant toute la saison 2018-19 sur le temps scolaire dans les écoles rennaises et pour toutes les activités foot développées dans les centres de loisirs de la ville. Pour les filles, cela a été l'occasion de revendiquer un peu plus de place aux côtés des garçons dans la cour de récréation et sur les terrains.

Programme de la journée du 14 juin organisée en partenariat avec la Ligue de Bretagne de football et le District d'Ille-et-Vilaine de football : une matinée au stade Robert Launay avec les éducateurs sportifs pour s'entraîner et se mettre dans l'ambiance. Garçons et filles, ensemble ! Puis, en route vers le Roazhon park pour le match Japon-Ecosse.



1 800 élèves de CM1 et CM2 des écoles rennaises
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Dans les bibliothèques de la ville de Rennes

- **Café-rencontre** autour de la place des femmes dans le sport et le traitement de la médiatisation du sport féminin dans la presse et à la télévision. Bibli Villejean mardi 12 mars

- **Atelier tout public** pour apprendre à jongler et dribbler comme des footballeuses, encadré par Camille Collet du CPB et le collectif Foot Féminin. Bibli Villejean samedi 11 mai, mercredi 15 mai et samedi 18 mai.

- **"Les femmes sur le terrain"** : en partenariat avec l'association Comptoir du Doc, programmation inédite associant cinéma et football du 17 mai au 6 juin 2019 :

- Bibli La Bellangerais et Maison de Quartier La Bellangerais mardi 21 mai et jeudi 6 juin : atelier documentaire, ados-adultes, "Les femmes sur le terrain" avec Laetitia Foligné et Comptoir du Doc. Objectif : interroger la place des femmes sur le terrain de football et plus largement dans l'espace public, au travers d'extraits de films et d'échanges. Le 6 juin, la séance a été suivie de la diffusion de la création sonore Foot au Féminin, réalisée par Zéro de conduite avec les habitant.e.s de Villejean et La Bellangerais.

- Bibli Triangle vendredi 24 mai : projection-débat, adultes, "Les femmes sur le terrain" avec Laetitia Foligné et Comptoir du Doc sélection d'un film lié au football féminin, suivie d'une discussion.

- Bibli Villejean mardi 4 juin : projection-débat, adultes, "Les femmes sur le terrain" avec Laetitia Foligné et Comptoir du Doc sélection d'un film lié au football féminin, suivie d'une discussion.

- **après-midi jeux de ballon en équipes mixtes**, avec la ligue de Bretagne de Football et le Breizh Mundialito Tour. Bibli Triangle et halle du Triangle mercredi 29 mai.

Foot au féminin

L'association Zéro de Conduite en partenariat avec les bibliothèques de Villejean, de La Bellangerais et du Triangle a réalisé une création sonore participative impliquant les habitant.e.s dans le processus de réflexion et de fabrication. Des ateliers de créations sonores (prises de son et montage) ont été organisés sur l'espace public, en particulier dans quartier de Villejean, de février à mai 2019. Les Rennaises ont pu s'exprimer et se rencontrer autour du football féminin, en abordant plus largement la place de la femme dans la société.



© Zéro de conduite - Foot au féminin



Foule chantante

Le chœur écho du monde de la Compagnie Dicitil a orchestré un nouveau projet de foule chantante dans l'espace public pour créer du lien entre le sport et la culture : le chant comme voix commune pour se donner du pouvoir d'être et agir, individuel et collectif...!

3 représentations publiques se sont déroulées et la première a eu lieu le 11 juin au Roazhon park à l'occasion du match entre la Suède et le Chili. 600 chanteuses et chanteurs ont interprété et défendu droits et libertés en entonnant l'Hymne des femmes et un gospel pour les droits civiques.

Ouverture à l'international

L'accueil de la coupe du monde féminine de football a été une opportunité pour développer les relations avec les villes partenaires dans le domaine du sport et valoriser plusieurs politiques publiques rennaises.

Rennes a accueilli 4 délégations entre le 6 et le 9 juin. 5 sportives de haut niveau de Jinan (Chine), Erlangen (Allemagne), Brno (République tchèque) et Hué (Vietnam) sont allées à la rencontre d'élèves des écoles et collèges rennais et ont échangé avec des associations locales autour des enjeux du sport féminin et du statut de championne dans leurs pays respectifs, avant d'assister au match Allemagne-Chine. L'organisation d'un atelier a permis aux villes partenaires d'échanger sur la façon dont elles favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.

Foule chantante au Stade de la Route de Lorient
©D.R.



Développement économique et emploi

Favoriser l'insertion professionnelle et lutter contre les discriminations

Rennes Métropole mène une politique de soutien aux entreprises et aux acteurs de l'emploi. Le service emploi insertion formation entend développer la mixité et l'égalité professionnelle en mettant en œuvre des actions spécifiques.

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Il a pour objectif d'assurer un accompagnement personnalisé de personnes éloignées de l'emploi vers l'insertion professionnelle. En 2018, 476 femmes (soit 51% des participant.e.s) ont été accompagnées. La durée moyenne d'un parcours dans le PLIE pour une femme est légèrement plus courte que pour un homme (23,21 mois contre 27,08 mois).

Dans le détail, les femmes représentent :

- 54,5% des participant.e.s des étapes de parcours (formation, remobilisation, intérim, SIAE...)
- 50% des participant.e.s en sortie validée pour emploi
- 57% des participant.e.s bénéficiaires du RSA
- 55% des participant.e.s demandeur.se.s emploi longue durée
- 23,5% des participant.e.s jeunes - 26 ans
- 58,5% des participant.e.s de 26 à 44 ans
- 50% des participant.e.s de 45 à 54 ans
- 50% des participant.e.s de 60 ans et +
- 50% des participant.e.s reconnu.e.s travailleur.se.s handicapé.e.s

Les recours aux clauses sociales

En 2018, la clause correspond à 306 000 heures de travail ayant bénéficié à 740 personnes dont 16% de femmes. Ce taux est équivalent à celui de 2017. Les femmes sont majoritairement sur des marchés de services (propreté..) et moins sur des marchés de travaux.

La médiation active à l'entreprise

L'objectif est de renforcer les relations entre les participant.e.s et les entreprises en développant une posture très volontariste d'aller en entreprise et de pouvoir nouer une relation de confiance afin de permettre des mises en relation "un candidat/ un poste". Cette professionnalisation des référent.e.s du PLIE a bénéficié à 53,5% à des participant.e.s.

Les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Les femmes représentent 44,84% du public dans les 26 SIAE de la Métropole. Plusieurs SIAE engagent des actions en faveur de la mixité :

- des offres d'emploi non discriminantes
- une formation ou sensibilisation des permanent.e.s
- des mises en situation de travail identiques mais adaptées
- des acquisitions de matériels adaptés (ergonomies, poids...) au bénéfice de tou.te.s
- des actions partenariales spécifiques avec le CIDFF 35, Pôle Emploi...
- des groupes de paroles sur le respect femme / homme

QUELQUES EXEMPLES :

- **Compagnons Bâtisseurs** : vigilance de l'ensemble des permanent.e.s sur la tolérance 0 de toute situation ou échange pouvant relever de la discrimination. Des rencontres sont organisées 1 à 2 fois par an entre les bénéficiaires PLIE et les salariées des chantiers et entre les personnes accompagnées par le CIDFF 35 et les salariées des chantiers d'insertion. Vigilance particulière à mettre des photos avec des femmes sur nos documents de communication.
- **A2I** : recrutement spécifique dédié aux femmes dans le secteur de l'agro-alimentaire.
- **Espace Emploi** : rédaction des documents de communication en respectant les recommandations du "Guide pratique du Haut Conseil à l'Égalité"
- **Idée's Intérim** : organisation de visites d'entreprises incluant des témoignages de salariées (par exemple une conductrice d'engin à Veolia). L'ensemble des offres d'emploi sont accessibles au public féminin et le règlement intérieur stipule une non-discrimination à l'accueil et au recrutement.
- **Jardins du cœur** : vigilance permanente lors des recrutements pour avoir la mixité.
- **Prélude** : étude spécifique des candidatures hommes.



Le soutien aux partenaires œuvrant pour l'insertion professionnelle

Tandem : l'association vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des récemment diplômé.e.s (bac+2 et plus) à travers notamment son action de parrainage. En 2018, 53 personnes ont été reçues et accompagnées par une marraine/un parrain : 40% sont des femmes.

We ker : l'association est chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle mène une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) qui se décline en 2 axes :

- des plans sectoriels : numérique (1 872 participants), agriculture (59 femmes et 73 hommes) ; grand âge (95 femmes et 19 hommes), intermédiaires de l'emploi (10 femmes et 2 hommes).
- une sécurisation des parcours :
 - Semaine de l'IAE : 28 femmes et 41 hommes + job dating : 4 femmes - 13 hommes
 - semaine "50 ans MAI compétent.e.s" dédiée aux "senior.e.s" en recherche d'emploi : 363 femmes et 153 hommes
 - Midis/soirs du salarié : 10 femmes et 4 hommes
 - semaine de la Mixité : 104 personnes dont 89% de femmes

GEIQ : le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) dans les métiers du BTP sur le bassin rennais est une association qui met notamment en place des parcours de qualification au profit de personnes éloignées de l'emploi et en recherche d'un contrat d'alternance. En 2018, elle a proposé des contrats de professionnalisation en bâtiment à 3 femmes soit 5 % des bénéficiaires de ce type de contrat.

FACE : l'association qui rassemble 600 entreprises accompagne les acteurs sur la lutte contre les discriminations, la promotion de la diversité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2018, 1 500 personnes ont bénéficié de l'1 de ses 9 dispositifs de type "RSE" :

- 900 élèves avec une mixité dans les classes (50 % filles et 50 % garçons) ;
- 600 adultes (avec environ 30% de femmes et 70% d'hommes) avec des dispositifs d'accompagnement variés : Annonceur Sentinelle, Code Académie...

Bilan de l'action *We can do it*

Cette action à destination des femmes a été mise en place en partant du constat qu'elles étaient finalement exclues ou très peu représentées au sein de certaines catégories professionnelles alors qu'elles pouvaient représenter un fort potentiel d'embauche. En effet si 97,7% des salarié.e.s du secteur de l'aide à domicile sont des femmes, elles ne représentent que 2,1% des ouvrier.ère.s du bâtiment.

3 sessions ont été organisées entre novembre 2016 et juillet 2018. Les objectifs étaient de :

- **faire évoluer les représentations** sur l'emploi des femmes en sensibilisant et accompagnant toutes les parties prenantes, c'est-à-dire 14 femmes en recherche d'emploi, les acteurs de l'insertion professionnelle et 10 entreprises du bassin d'emploi rennais.
- **ouvrir les participantes** à des opportunités d'emploi ou de formation sur des métiers techniques traditionnellement non mixtes (secteurs du bâtiment, de la sécurité, de l'industrie, du maraîchage et de l'automobile) en construisant un parcours d'insertion permettant l'accès à l'emploi par la formation.

Sur l'ensemble de participantes, 5 ont arrêté l'accompagnement sans avoir atteint l'objectif de l'emploi durable. Cependant, 4 participantes sont actuellement en emploi (secteur de l'animation, de la logistique et hospitalier). 3 sont ou ont été en formation (avec validation de diplôme) en tant qu'assistante PME-PMI et assistante digitale ainsi que sur un master d'anglais. Les 2 dernières sont en recherche d'emploi dont l'une a récemment passé des tests pour devenir conductrice de bus. De manière générale, l'action a permis à ces femmes de se remobiliser concrètement dans leurs démarches de recherche d'une formation qualifiante et/ou d'un emploi durable.



Les 10 ans d'entreprendre au féminin
© Didier Gouray
Rennes Ville et Métropole

Soutien à la création et à la reprise d'entreprise

Une nouvelle stratégie 2019-2021 vient d'être élaborée pour soutenir les acteurs qui accompagnent les créateurs et les repreneurs d'activité. Parmi les priorités de la métropole, figurent notamment l'entrepreneuriat féminin. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de soutenir officiellement l'action menée depuis 10 ans par l'association "Entreprendre au Féminin Bretagne".

Dès 2019 les conventions de partenariat et de financement avec 12 structures partenaires ont intégré le nécessaire point de vigilance à porter à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les discriminations.

Progressivement des indicateurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes seront intégrés dans les conventions et dans les bilans demandés aux partenaires privilégiés de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise :

ADIE 35 – Initiative Rennes – Salon Entreprendre dans l'Ouest – Présol – BGE 35 – Pépite – Bretagne Active Réseau Entreprendre – Élan Créateur – Les Cigales – Élan Bâisseur – Entreprendre au féminin

Retour à l'emploi

Le CIDFF 35 mène une action d'information et d'accompagnement individuel dans le domaine de l'emploi-formation. Les demandes concernent :

- des recherches d'emploi après avoir élevé des enfants
- un souhait de changement d'orientation,
- la mutation d'un conjoint qui nécessite de nouvelles recherches
- la volonté d'accéder à un emploi stable,
- le souhait de changer d'emploi après un congé parental

L'accompagnement individualisé vers l'emploi : le BAIE, Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi. Les femmes sont accompagnées individuellement dans la recherche d'emploi et de formation (suivi jusqu'au retour à l'emploi de la personne). Des entretiens tous les 15 jours avec une conseillère emploi-formation du CIDFF 35 permettent de travailler en prenant en compte



les difficultés périphériques à la recherche d'emploi. En 2018, le CIDFF a accompagné 79 femmes dans le cadre de son BAIE à Rennes dont 56 femmes des quartiers prioritaires de Rennes. Ces femmes sont orientées vers le BAIE par le secteur « emploi formation » du CIDFF 35, Pôle Emploi, les référent.e.s RSA, les conseiller.ère.s WE KER... Les femmes accompagnées sont grande difficulté financière, bénéficiaires du RSA avec un faible niveau d'études et, en très grande majorité, seules avec des enfants à charge.

NOMBRE DE FEMMES INFORMÉES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI FORMATION SELON LEUR LIEU D'HABITATION À RENNES	2016	2017	2018
Rennes centre	10	18	26
Thabor - St Hélier	2	5	10
Bourg l'Evêque - La Touche	1	4	6
Nord - St Martin	1	2	2
Maurepas Patton	15	12	26
Les Longs Champs - Atalante - Beaulieu	2	2	6
Vern - Poterie - Francisco Ferrer	3	0	3
Sud Gare	2	9	3
Cleunay - Arsenal - Redon - La Prévalaye - La Courrouze	5	15	16
Villejean Beaugerard	9	15	19
Le Blosne - Triangle - Landrel - Italie	14	14	22
Bréquigny - Champs Manceaux	6	15	22
Soit au total	71	111	161

Solidarité et cohésion sociale

Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Suivi statistique sexué de l'accueil et de l'accompagnement des allocataires du RSA en situation de vulnérabilité :

au 31 décembre 2018, on constate une répartition globalement équivalente entre les femmes et les hommes pour les bénéficiaires du RSA orienté.e.s pour un parcours professionnel vers un.e référent.e RSA.

	BÉNÉFICIAIRES D'UN MICRO-CRÉDIT			
	CONTACTS		BÉNÉFICIAIRES	
	TOTAL	DONT SANS ENFANT	TOTAL	DONT SANS ENFANT
Femmes	261	89	38	16
Hommes	222	151	23	13
TOTAL	483	240	61	29

	DOSSIER MICRO-ÉPARGNE (MIS EN PLACE EN SEPTEMBRE)			
	CONTACTS		BÉNÉFICIAIRES	
	TOTAL	DONT SANS ENFANT	TOTAL	DONT SANS ENFANT
Femmes	21	10	5	1
Hommes	16	8	4	4
TOTAL	37	18	9	5

Logement locatif social pour les familles monoparentales

Pour l'année 2018, les chiffres relatifs à la répartition des familles monoparentales dans la demande et l'attribution d'un logement locatif social pour l'ensemble des communes de Rennes Métropole :

- **87 %** des demandes concernent des femmes : elles sont plus précaires économiquement que les hommes. 64 % d'entre elles ont des revenus inférieurs à 30% des plafonds de ressources à ne pas dépasser pour accéder à un logement social, contre 47 % pour les familles monoparentales homme.
- **91 %** des attributions concernent des femmes, avec, conformément à la demande, un profil plus précaire économiquement. 64 % de ces familles ont des revenus inférieurs à 30% des plafonds de ressources, contre 34 % pour les familles monoparentales homme.

Personnes âgées

La coupe du monde féminine de football a été l'occasion de mener 2 actions avec des résident.e.s d'EHPAD :

- La réalisation d'un film composé d'interviews de résidentes sur la vision du football féminin à leur époque.
- L'organisation d'une sortie le 14 juin pour que des résident.e.s de la maison de retraite Gaëtan Hervé puissent assister au match entre les équipes du Japon et de l'Ecosse.

Le Centre local d'information et de coordination de Rennes (CLIC) a organisé le 8 mars 2019, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'action "Rennaises âgées issues de l'immigration". L'émission de TV Rennes 35 "Planète Seniors", conçue et fabriquée avec la participation de personnes âgées, s'est associée à l'action en réalisant et diffusant, pendant deux mois, une émission dans laquelle 5 Rennaises issues de l'immigration (Centrafrique, Chili, Congo, Iran, Maroc) racontent leur parcours. Elles évoquent les difficultés de l'arrivée, les obstacles de l'insertion et, finalement, l'intégration réussie, avec l'aide de la ville de Rennes. Et elles expriment la joie de conjuguer, aujourd'hui, leur identité de Françaises, de Rennaises et leur origine.

L'émission est à retrouver sur www.tvr.bzh/programmes/planete-seniors-1551357000



Récits de femmes : Lolita © Frédérique Jouvin Photographe

Récits de femmes

Dévoilé le 8 mars 2019, cet ouvrage réalisé par 3 artistes est l'aboutissement de plusieurs années d'échanges, de réunions, de marches exploratoires, d'ateliers de lutte contre les discriminations organisés par l'espace parents de la Maison de Suède, dans le quartier de Bréquigny. Composé de textes et de photographies qui tracent les portraits de neuf femmes de culture différentes qui se côtoient et vivent ensemble dans la petite cité nommée "ilôt Suède" : ces 9 récits de vie évoquent l'enfance, l'éducation, le travail, la famille...

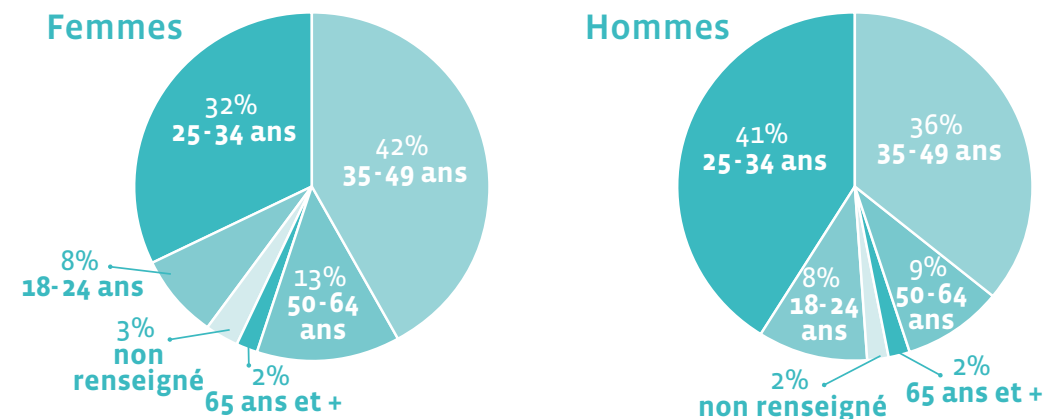
Apprentissage du français

Genre

46% d'hommes et 54% de femmes. Même proportion qu'en 2017.

Âge par genre

Des hypothèses d'explication peuvent être avancées comme une arrivée sur le territoire plus tardive, mais aussi la difficulté pour les femmes à se former alors qu'elles s'occupent de leurs jeunes enfants.



Les réseaux d'acteurs soutenus dans le cadre du Contrat de Ville

Les crédits spécifiques du Contrat de ville permettent de soutenir des acteurs associatifs qui interviennent sur la thématique de l'égalité femmes hommes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. On peut citer : Liberté Couleurs (éducation à l'égalité et à la citoyenneté), le Planning Familial 35 (permanences à St Jacques de la Lande et à Villejean), la Maison des squares (halte-garderie de proximité), l'ARCS (stage d'autodéfense féministe), le CIDFF 35 (découverte des métiers), le Cercle Paul Bert (Ballon aux filles), Danse à tous les étages (Créatives), Déclat femmes (favoriser l'intégration des femmes migrantes), Réseau Louis Guilloux (ma maternité en français).

Présentation de 3 exemples :

LIBERTÉ COULEURS : DISPOSITIF D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À L'ÉGALITÉ

Objectifs du dispositif

- Promouvoir les relations de respect, d'égalité, de mixité et de solidarité auprès des jeunes, des habitant.e.s et des acteurs éducatifs des quartiers prioritaires de Rennes
- Renforcer la culture commune de lutte contre les discriminations, de prévention des violences (en particulier faites aux femmes) et de promotion des valeurs de citoyenneté et laïcité
- Encourager des attitudes citoyennes, des comportements responsables et de civilités des jeunes
- Accompagner des jeunes en situations de vulnérabilités et exposés à des conduites délinquantes
- Faciliter l'accès à des ressources pour des jeunes et habitant.e.s (témoins, victimes ou auteurs) sur les thématiques de citoyenneté, de laïcité, d'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations

Publics touchés par les 3 axes du dispositif (bilan des années 2017 et 2018)

- Animation de réseaux de référents éducatifs : 154 professionnel.le.s éducatif.ve.s jeunesse de Maurepas (GT causettes et Maison de quartier de La Bellangerais), Villejean (GT love), Le Blosne (collège de la Biquenais), Bréquigny (GT mixité, collège des Chalais et EREA Magda Hollander-Lafon).

- Actions de prévention auprès de :

- 865 jeunes de 12 à 15 ans dont 417 filles : Maurepas (collège Clotilde Vautier), Cleunay (MJC Antipode et collège Cleunay), Villejean (Maison de quartier de Beauregard, GT love et collège Rosa Parks), Le Blosne (GT Love, collège des Hautes-Ourmes, association Espoir entraide scolaire), Bréquigny (GT mixité et collège des Chalais) et Inter Quartier (CIDFF, Quartiers d'été et Le ballon aux filles);
- 119 jeunes de 16 à 25 ans, plus difficiles à mobiliser, dont 65 filles : Maurepas (Maison de quartier de La Bellangerais et Zéro de conduites), Cleunay (MJC Antipode), Villejean (GT love, We Ker, Maison de quartier de Beauregard, Familles en mouvement et AFEV), Le Blosne (GT Love, We Ker, Cercle Paul Bert, Centre d'éducation citoyenne et de loisirs de la Police nationale), Bréquigny (EREA Magda Hollander-Lafon) et Inter Quartier (Le ballon aux filles).

- Actions citoyennes auprès de 125 habitant.e.s dont 95 femmes : Maurepas (Collectifs soda citoyen et Langue et communication), Villejean (marche exploratoire), Bréquigny (GT mixité et marche exploratoire) et Inter Quartier (Le ballon aux filles).



CIDFF 35 : ACTION INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE « ENSEMBLE VERS L'EMPLOI »

Cette action est conduite par le CIDFF 35 sur les quartiers de Rennes pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des femmes en situation de monoparentalité et/ou étrangères ou issues de l'immigration et/ou bénéficiaires du RSA des quartiers identifiés comme prioritaires de Rennes (Cleunay, Le Blosne, Les Champs Manceaux, Maurepas, Villejean) et éloignées de l'emploi à travers différents ateliers afin qu'elles acquièrent plus d'autonomie pour accéder à l'emploi. Un groupe de 13 femmes (11 femmes habitant Rennes dont 9 dans les quartiers prioritaires) a été accompagné au cours de cette action. 32 ateliers ou visites d'entreprise/rencontres de professionnel.le.s d'une demi-journée ont été organisés et 6 entretiens individuels ont été assurés au cours des 6 mois d'accompagnement.

DANSE À TOUS LES ÉTAGES : CRÉATIVES, ACTION CHORÉGRAPHIQUE ET SOCIALE

Afin de proposer la danse comme levier de l'insertion des personnes dans la cité, Créatives propose à des femmes éloignées de l'emploi de participer à un ou plusieurs cycles de 3 mois d'ateliers hebdomadaires, se concluant par une semaine de résidence et une restitution publique encadrés par des chorégraphes professionnels. En partenariat avec des structures sociales et de formation professionnelle, elles travaillent les techniques artistiques de la danse contemporaine.

Cette aventure collective proposée à 15 participantes permet de travailler la confiance en soi. Ce temps dédié à la création est souvent porteur de reconstruction individuelle et identitaire. Ce sont autant de leviers permettant des transferts de compétences pour une remobilisation sociale puis professionnelle.

Le projet les prépare à chercher leur place, à tisser des liens, à utiliser l'art comme support et à s'engager comme actrices dans la cité. Créatives est un dispositif qui permet aux femmes d'identifier et reconnaître leurs compétences, leurs éventuels besoins en formation et le transfert de ces dernières.

© Barbara Mai

Aménagement et espace public

Cours de récréation libérée des stéréotypes sexuels

Dans le cadre de l'écriture du document "programme type école", le service Programmation des investissements de la Direction des projets d'équipements publics de Rennes Métropole a mené fin 2018 avec la Direction éducation enfance de la ville de Rennes les premiers ateliers de concertation avec des animateurs et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et des enseignants référents de l'Éducation. Lors de ces ateliers, l'occupation non genrée des cours a été évoquée. Ces ateliers de concertation vont être poursuivis.

En parallèle, la ville de Rennes a également inscrit dans le programme de ses 2 nouveaux groupes scolaires publics en projet (écoles maternelles et élémentaires de Baud Chardonnet et d'Europe Rochester) le souhait d'aller vers des aménagements de cours non genrés. Le choix a été fait de sortir le plateau sportif de la cour de récréation pour privilégier d'autres espaces comme des coins pour des jeux calmes et des espaces répondant au besoin de nature des enfants. Les espaces pour courir ou se défouler existent mais privilégient des jeux mixtes de type badminton. Le travail

va se poursuivre avec les 2 équipes de maîtrise d'œuvre qui vont être retenues pour travailler sur la conception des 2 groupes scolaires. Le jury s'est réuni en juillet 2019 et a proposé de retenir les projets du cabinet Bruno Mader Architecte pour le groupe scolaire Baud Chardonnet et le cabinet Tank Architectes associé au cabinet ALL (Agence Laurent Lagadec) pour le groupe scolaire Europe Rochester.

L'école Sonia Delaunay a initié une formation Filles et garçons dans la cour de récréation en novembre - décembre 2018 (3 séquences de 3h) auprès de 29 élèves de CM1-CM2. Les objectifs poursuivis étaient :

- observer et prendre conscience des inégalités filles-garçons au sein de la cour de récréation
- proposer collectivement des solutions pour réduire ces inégalités
- apprendre à voir les inégalités filles-garçons (temps de parole, accès au sport, comportements...) et femmes-hommes (salaires, travail parental et ménager...).

Esquisse du projet du groupe scolaire Europe Rochester
© Tank Architectes



Balades nocturnes
© Jean-François Papin / Rennes Ville et Métropole

Balades urbaines nocturnes - 5 octobre 2018

Au cours des 2 traversées nocturnes, la quarantaine de participant.e.s a été invitée à découvrir les futurs points d'attractivité nocturne du centre-ville : Hôtel Dieu, place du Champs-Jacquet, place Saint-Germain, avenue Janvier... À travers les constats et les ambiances d'aujourd'hui, il s'agissait de se projeter dans les aménagements de demain et de répondre à la question posée : quels aménagements pour encourager, faciliter et sécuriser les itinéraires entre ces futurs lieux de vie nocturne ?

3 témoignages sur la question des discriminations de genre, d'espace public et de vie nocturne :

« La ville est très genrée la nuit, c'est plus une ville de nuit pour les hommes et moins pour les femmes. Insécurité, toilettes... »

« La façon dont on construit l'espace public n'est pas neutre. Et si on ne réfléchit pas en amont aux usages, à la question des toilettes par exemple, on a tendance à entretenir des inégalités d'appropriation de l'espace public entre les femmes et les hommes. »

« Oui il manque des toilettes. Il y a un vrai problème de toilettes dans le centre-ville. Et c'est un vrai problème pour les femmes. »

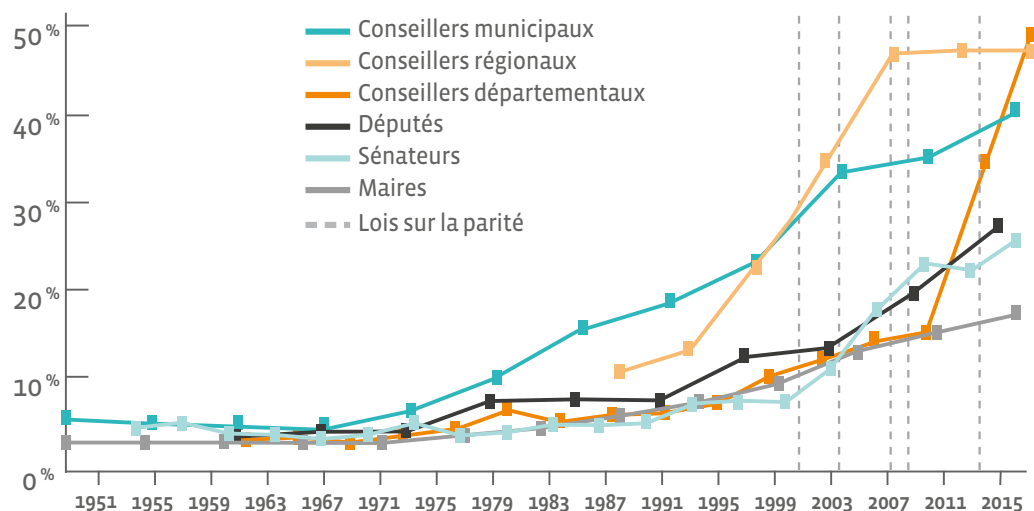
Ces réflexions ont été intégrées dans la restitution générale de la concertation dédiée au cœur de ville présentée le 5 mars 2019.

Information et communication

Conférence atelier "De la parité à l'égalité" - 26 juin 2019

Cette conférence en direction des élu.e.s de Rennes Métropole a été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête de l'Association des maires de France menée dans le cadre du groupe de travail « Promotion des femmes dans les exécutifs locaux » en présence de Marie-Christine Morice, Vice-présidente de l'AMF 35. Christine Guionnet, maîtresse de conférences en sciences politiques à l'Université de Rennes 1 et Christian Le Bart, professeur à Sciences Po Rennes ont apporté leurs éclairages avant un temps d'échanges et de témoignages.

Évolution de la part des femmes parmi les élu.e.s locales / locaux et nationales / nationaux



Communication sans stéréotypes de genre

Des orientations ont été retenues par la Maire de Rennes et le Président de Rennes Métropole pour lutter contre les stéréotypes de genre dans les documents de communication internes et externes des 2 collectivités. La note de la Directrice générale des services de mars 2019 invite à :

- Accorder les fonctions, métiers, grades et titres, en fonction du genre quand cela s'y prête
- Utiliser le féminin et le masculin dans les titres et messages génériques : "les Rennais et les Rennaises", "les habitants et les habitantes"
- Favoriser l'usage des mots épicènes (dont la forme ne varie pas : membre, fonctionnaire, interprète, secrétaire, etc.) ou englobant (le public, les personnes, etc)

- Préférer l'emploi de termes neutres, comme "droits humains" plutôt que "droits de l'homme"
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération : parler "des femmes" plutôt que de "la femme", de la "journée internationale des droits des femmes" et non de la "journée de la femme"...
- Éliminer toute expression sexiste
- Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
- Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle
- Diversifier les représentations des femmes et des hommes
- Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes sur les supports de communication

Une politique éditoriale égalitaire

Les Rennais et Rennes Métropole Magazine

Les rédactions des 2 magazines et du site Internet portent une attention particulière à respecter un équilibre hommes-femmes parmi leurs interlocuteurs et interlocutrices, portraits, couvertures des magazines, photos, à appliquer des principes éditoriaux comme ne pas dire "les Rennais" mais "les Rennaises et les Rennais", "les femmes et les hommes"...

Les Chroniques du 8 mars

Les rédactrices de Breizh Femmes et Yegg Magazine rédigent des comptes rendus des principales manifestations de la programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes. Il est possible de "re"-découvrir la saison « 8 mars 2019 » grâce à la revue de presse disponible pour les partenaires. La refonte du site internet Yegg magazine a également été soutenue par la direction de la communication et par l'Egalite femmes hommes.



L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes des 3 collectivités

Former et sensibiliser les services à l'égalité professionnelle et lutter contre les comportements sexistes

Le Comité de suivi "Égalité professionnelle"

Le 22 mai a été organisé à l'Hôtel de ville, un Café "Égalité", première d'une série de rencontres à venir entre agent.e.s, pour échanger librement sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes au travail (préoccupations de terrain, bonnes pratiques, sensibilisation des professionnels...). Des participant.e.s au comité de suivi "Égalité professionnelle", mais aussi des agent.e.s tout simplement intéressé.e.s par ces questions ont pu faire part de leurs ressentis et de leur souhait de faire évoluer les pratiques.

La rencontre a été suivie par une séance d'Opéra-foot, un temps de rencontre avec des footballeuses amatrices et leur coach, des chanteuses et leur cheffe



de chœur sur leur préparation à l'épreuve. La scène de l'Opéra de Rennes s'est ainsi ouverte en toute simplicité à des mises en situations et des inversions de rôles, le tout dans une bonne humeur contagieuse.

Le Café "Égalité" a été accompagné d'un quiz où 297 agent.e.s ont pu tester leurs connaissances sur l'égalité entre les femmes et les hommes et gagner des places pour le match Suède / Chili de la coupe du monde féminine le 11 juin.

Une nouvelle brochure a été réalisée pour mieux communiquer sur nos actions en faveur de l'égalité professionnelle auprès des agent.e.s en interne, mais également à destination des partenaires.



Opéra-foot
© Catherine Péron / Rennes Ville et Métropole



Café "Égalité"
© Catherine Péron / Rennes Ville et Métropole



Capital Filles



Participation de 26 agent.e.s marraines, dont 12 nouvelles marraines. Par cette action, les marraines participent à la remise en question des stéréotypes de genre, préviennent l'auto-censure des lycéennes par rapport à certaines orientations professionnelles et permettent des mises en relation concrètes facilitant la poursuite d'études de jeunes filles en filières technique et professionnelle.

Café de l'Animation

Organisé le 20 décembre 2018 par la Direction des sports et la Direction éducation enfance de la ville de Rennes, il traitait du thème de la mixité et de l'égalité dans les activités sportives. 28 animateur.rice.s loisirs et 23 éducateur.rice.s sportif.ve.s se sont notamment interrogé.e.s sur l'occupation inégale de la cour de récréation pour les filles et les garçons qui entraîne un accès différencié à la pratique sportive. Ce temps de formation a eu lieu en présence de Melissa Piazza, ex-joueuse de football internationale et docteure en psychologie sociale.

La mixité filles-garçons dans les activités sportives

Cette formation animée par l'ONG Play International a été organisée le 4 mars 2019 par la Direction éducation enfance et la Direction des sports de la ville de Rennes dans le cadre de la Coupe du monde féminine de football. 17 animateur.rice.s ont été sensibilisés aux objectifs suivants :

- comment dépasser les stéréotypes sur les filles et les garçons ?
- comment développer une attitude tolérante et respectueuse envers les choix d'autrui ?

À la suite de ce temps de formation, 5 animateur.rice.s de loisirs volontaires des écoles Joseph Lotte, Sonia Delaunay, Robert Doisneau, Duchesse Anne et Andrée Chedid, se sont positionné.e.s pour accueillir des sportives internationales de haut niveau, issues de villes partenaires de Rennes, le vendredi 7 juin.

Renforcer l'égalité en matière de statuts et de rémunération

Salaire brut moyen (chiffres 2016)

Femmes : **2 085,19 €**

Hommes : **2 276,13 €**

Mise en place d'indicateurs pérennes dans le but de réduire les écarts de salaires

Ces indicateurs seront déterminés en fonction des catégories d'emplois et des filières. Des chiffres pourront être donnés au regard du temps de travail ; d'autres rapportés à des temps complets. Une méthodologie de mesure des écarts de salaire entre femmes et hommes sera définie en fin d'année et un outil adapté aux nouvelles règles de calcul de la rémunération sera construit en 2020.

Bénéficiaires d'un avancement de grade ou d'une promotion interne

Chiffres 2016

AVANCEMENT DE GRADE

Femmes = **28,95 %** des femmes titulaires

Hommes = **14,46 %** des hommes titulaires

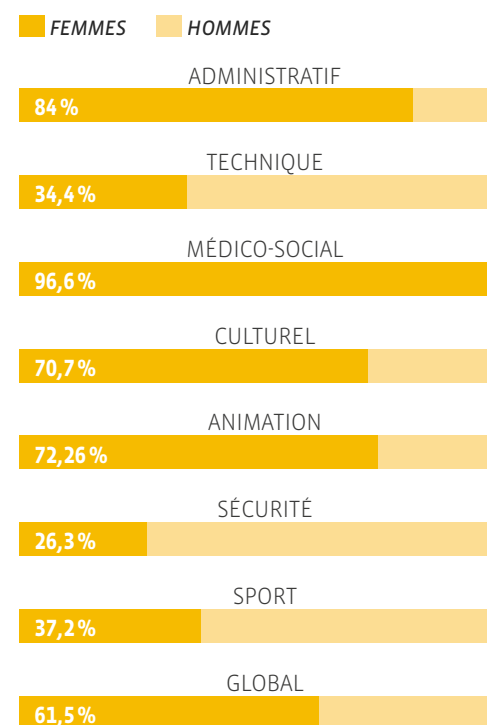
PROMOTION INTERNE

Femmes = **0,72 %** des femmes titulaires

Hommes = **0,49 %** des hommes titulaires

Développer la mixité au sein des services

Répartition des agent.e.s par secteur



Recrutement des jeunes pour compléter les besoins de personnels pendant les vacances d'été 2019 (Ville, Métropole et CCAS)

Sur les 138 personnes recrutées, 43,17% de femmes et 56,83% d'hommes. Sur 1 050 candidatures, 61,26% étaient des candidatures de femmes et 38,74% étaient des candidatures d'hommes.

Forum de la mobilité interne du 25 mars 2019

1 200 agent.e.s ont participé à la journée consacrée à la présentation des différents métiers existant au sein des 3 collectivités, à leur environnement professionnel, aux conditions d'exercice de ces métiers en promouvant la mixité femmes/hommes des équipes.



Nombre de vestiaires installés

Un bilan sera mené au dernier trimestre 2019

Bourse de la mobilité des agent.e.s. de catégorie C

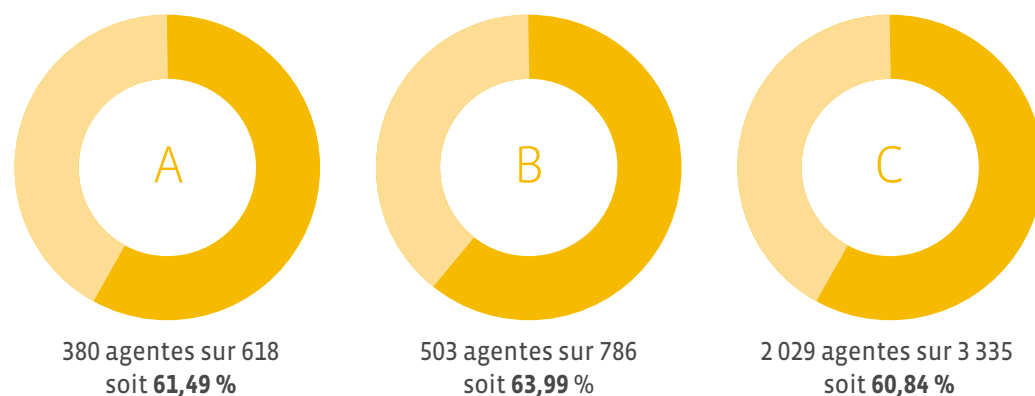
Parmi les agent.e.s de catégorie C ayant participé à la bourse de mobilité organisée en parallèle du Forum, 19 agent.e.s ont trouvé un nouveau poste, 85% de femmes et 15% d'hommes.



Forum de la mobilité interne
© rédaction multimédia CoProd / Rennes Ville et Métropole

Assurer l'égalité dans les parcours professionnels

La répartition des agent.e.s par grade



La mixité dans l'encadrement

Direction générale : **1 agente sur 5 agent.e.s**
Direction : **21 femmes et 27 hommes sur 48 postes de direction**

Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle

Répartition des agent.e.s à temps partiel

87,2 % des postes à temps non-complet occupés par des femmes ;
87,8 % des temps partiels pratiqués par des femmes (de droit et sur autorisation).

Répartition des agent.e.s en télétravail

En 2018, sur les 183 agent.e.s. en télétravail, 135 étaient des femmes et 48 étaient des hommes. Il y a un peu plus de télétravail ponctuel chez les femmes que chez les hommes.

5 € par heure de garde d'enfants pour horaires atypiques

Cette aide à la garde d'enfant a été élargie aux agent.e.s. qui travaillent avant 8h et après 18h (et non plus seulement le week-end et les jours fériés). Un bilan de fonctionnement de cette nouvelle aide sera réalisé au cours de l'année 2019.

Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

Agent.e.s en reclassement

83 % des femmes parmi les agent.e.s en reclassement

Discrim'Alerte

La cellule de lutte contre les discriminations au sein des collectivités a reçu, en 2018, 14 sollicitations d'agent.e.s, tout type de discrimination compris. 8 femmes ont contacté la cellule et 6 hommes, majoritairement des agent.e.s titulaires de la filière technique. Les facteurs discriminants majoritairement abordés sont l'apparence physique, la santé et l'appartenance présumée à une race. Deux situations de harcèlement sexuel ont été signalées et traitées.

La politique de formation

La politique de formation irrigue beaucoup d'axes de la politique d'égalité professionnelle :

- Sensibilisation : séances sur les discriminations notamment celles liées au sexe ;
- Mixité des équipes : formations passerelles sur certains métiers (promotion de la mixité dans l'octroi des préparations au CAP petite enfance...);
- Assurer l'égalité des parcours : révision des conditions d'octroi des préparations aux concours, qui ne sont désormais plus liées à la quotité de temps de travail.

Café de l'Animation © Laurent Digoin / Rennes Ville et Métropole





© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Ville de Rennes et Rennes Métropole
Direction Associations Jeunesse Égalité - Mission Égalité
egalite@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 04
Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri-Fréville CS 20723 35207 Rennes Cedex 2
www.metropole.rennes.fr
